

ÉDITORIAL / OPINIONS

L'EXPRESS
POLITIQUE

Et Montréal, alors ?

La chambre de commerce du Montréal métropolitain partage les grandes orientations annoncées mardi par le premier ministre Bouchard quant à l'économie, l'emploi et la solidarité, mais regrette qu'il n'ait pas explicitement souligné le rôle de la métropole dans son discours préparatoire au sommet socio-économique de la fin du mois. « Nous aurions souhaité que le premier ministre profite de l'occasion pour rappeler à tous les Québécois la nécessité de placer Montréal au rang de priorité, comme il l'a fait au moment où il est entré en fonction », a déclaré hier la présidente de la chambre, Paule Doré. Mme Doré déplore le manque d'organisation de la région métropolitaine, et constate que les messages adressés par le gouvernement Bouchard à Montréal sont trop souvent négatifs: transfert à Québec des greffes pulmonaires et peut-être de la Régie du gaz, création éventuelle d'un ministère des régions pour « équilibrer celui de la métropole », etc.

Mario Fontaine

Droits d'auteur

Craignant des pertes de revenus potentiels, les auteurs-compositeurs soutiennent que le gouvernement fédéral devrait revoir son projet de loi sur les droits d'auteur en éliminant les exemptions accordées notamment aux institutions d'enseignement et aux musées. « Il n'y a rien pour nous dans ce projet de loi; il n'y a que des exceptions », a affirmé hier l'auteur-compositeur François Cousineau, qui faisait partie d'une délégation de la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs du Canada (SODRAC), de passage à Ottawa pour témoigner en comité parlementaire. Le projet de loi, présentement à l'étude en comité parlementaire, prévoit exempter les écoles, les musées, les archives et bibliothèques du versement des droits. La SODRAC s'y oppose et en exige l'abrogation parce qu'il s'agit d'une brèche dans les droits fondamentaux de ses membres.

Presse Canadienne

Chrétien en tournée

Le premier ministre Jean Chrétien prend la route aujourd'hui pour effectuer une tournée qui le mènera d'un bout à l'autre du pays au cours de la semaine prochaine. Ce sera une tournée qui ressemblera à une campagne électorale puisque le premier ministre se pliera à toute une gamme d'activités sociales, que ce soit des rencontres avec des étudiants ou des diners-bénéfices. La tournée débute aujourd'hui à Bedford, en Nouvelle-Écosse. Au cours du week-end, le premier ministre se rendra au Québec, où il visitera Rimouski et La Malbaie. Lundi, il sera à Montréal pour assister à une conférence.

Presse Canadienne

Ultramar obéira

Quelle que soit la décision du gouvernement du Québec concernant le prix de l'essence, Ultramar s'y conformera, a indiqué le président d'Ultramar ltée, M. Alain Ferland. M. Ferland était interrogé hier au sujet des rumeurs voulant que Québec s'approprie à légiférer pour empêcher que le prix de l'essence à la pompe soit plus bas que le prix chargé aux clients de gros, à la raffinerie. M. Ferland met cependant le gouvernement en garde, en citant des études faites dans les États américains qui ont réglementé le prix de l'essence, d'une manière ou d'une autre. « Ce sont les clients qui paient la note » en bout de course, puisque ces prix sont généralement fixés à la hausse, « afin de permettre à certains joueurs de fonctionner » dans le marché.

Presse Canadienne

Autres informations
pages B4 et B5

Le PLC se penche sur le « plan B »

Le référendum québécois au coeur des délibérations du congrès

CHANTAL HEBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

Un an après la mince victoire fédéraliste du 30 octobre, la volonté d'Ottawa d'avoir voix au chapitre des règles du prochain référendum sur la souveraineté au Québec se retrouve au coeur des délibérations prochaines du Parti libéral du Canada.

À la demande des ailes provinciales de l'Ouest, le PLC débattit du sujet lors de sa rencontre générale qui aura lieu du 24 au 27 octobre à Ottawa. Parmi les résolutions acheminées au parti en vue de cette discussion, il y a une proposition albertaine qui invite le gouvernement « à demander au comité du Conseil des ministres fédéral chargé de l'unité nationale de préparer et de soumettre à toutes les parties intéressées les règles qui s'appliqueraient à un référendum sur la séparation ». Les militants du Man-

itoba et de la Colombie-Britannique ont concocté des variations sur le même thème.

Bien que les résolutions du cahier que rend public aujourd'hui le PLC soient en principe des textes à prendre ou à laisser, cela n'empêche pas le volet sur l'unité canadienne d'être promis à un remaniement. Même si elle est inscrite à l'ordre du jour, une proposition controversée de l'aile québécoise du PLC voulant que le Québec soit reconnu comme « foyer principal de la langue et de la culture et la

tradition juridique française en Amérique » est déjà promise aux tablettes. Mal reçue au Québec, la proposition a été désavouée par des tenors gouvernementaux comme le ministre aux Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion. À la place, une solution de rechange consistant à amalgamer le texte québécois avec ceux d'autres provinces et permettant d'abandonner la trouvaille des militants fédéralistes québécois et d'arrondir les coins de certaines propositions en provenance du reste du pays est en préparation. Selon les renseignements obtenus par La Presse, le texte global sur la politique post-référendaire du PLC qui émanera de cet exercice est passé au peigne fin à Ottawa, le ministre Dion étant partie prenante aux discussions qui entourent son élaboration.

Les délibérations à venir des militants libéraux sont source d'une certaine appréhension au sein du

PLC. C'est que le congrès du parti avec ses résolutions potentiellement explosives sur la question québécoise survient à la veille de l'anniversaire du référendum au Québec et à un moment où le gouvernement Chrétien se veut plus visible dans la province.

Au cours des deux prochaines semaines, Jean Chrétien multipliera les apparitions au Québec, dont une visite à Rimouski et La Malbaie en fin de semaine et un discours à Montréal lundi. La semaine suivante, à la veille du congrès de son parti, il doit prononcer en sol québécois une allocution à saveur post-référendaire. Enfin, le 28 octobre, le ministre des Finances, Paul Martin, prononcera à Montréal une allocution pour faire le panégyrique des politiques économiques fédérales et destinée à rappeler l'existence de son gouvernement à la veille du grand sommet du premier ministre Bouchard.

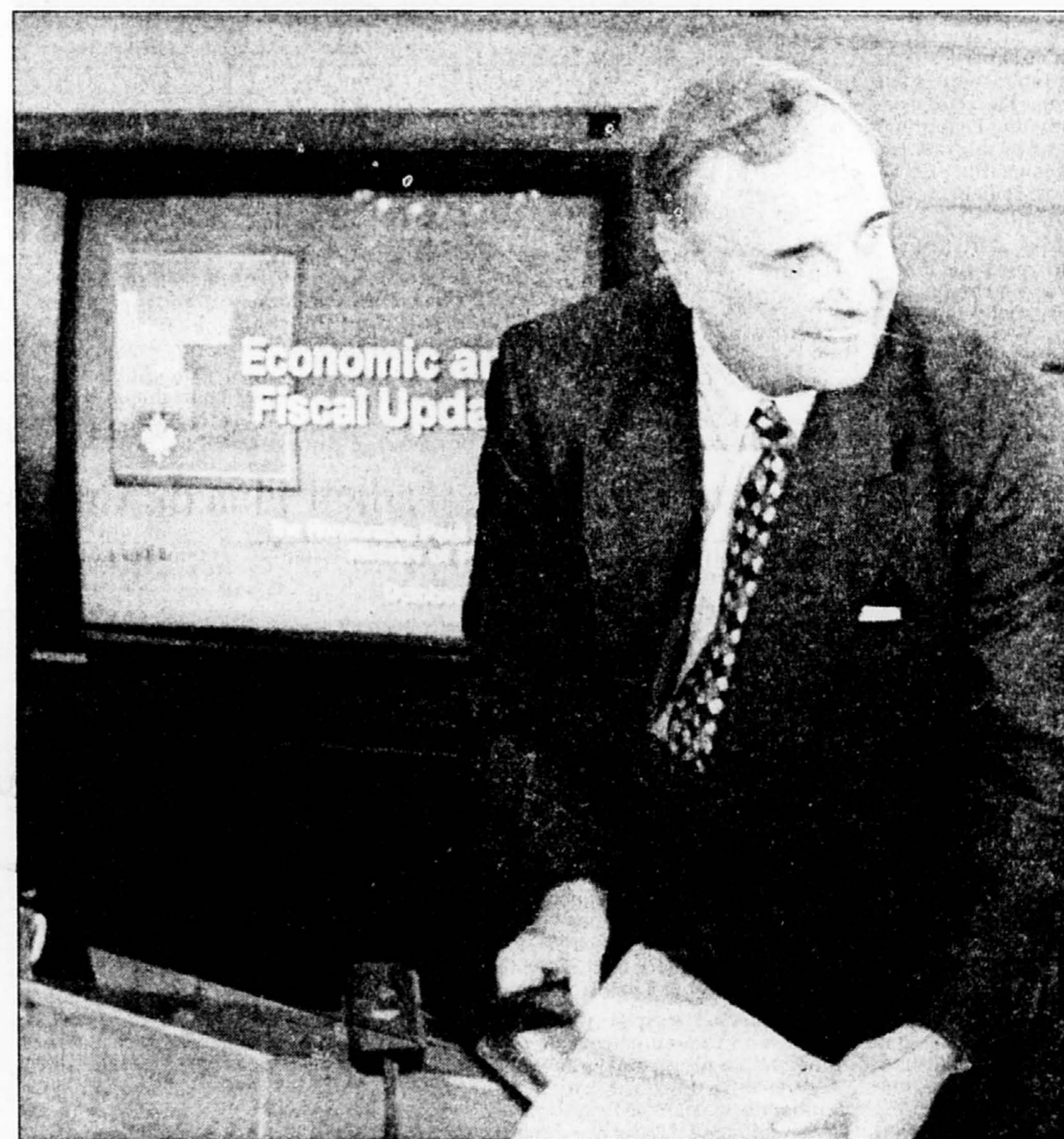


PHOTO PC

Le déficit s'amenuise

Le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, a présenté hier sa mise à jour économique et financière, un exercice précurseur du prochain budget. Il a notamment révélé qu'au rythme où s'améliorent les finances, le déficit fédéral ne serait plus que de 9 milliards en 1998-99.

Québec négocie la distribution de l'eau potable avec l'entreprise privée

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

À cause du coût prohibitif des travaux qui devront être effectués dans les prochaines années sur le réseau de services d'eau de la province, Québec est en négociation avec certaines entreprises privées pour en arriver à un nouveau « partenariat » dans la distribution de l'eau potable.

Le ministre Rémy Trudel, qui refuse obstinément de parler de privatisation, indique que le gouvernement n'a pas encore fait de choix définitif. Mais il confirme le dépôt, à la prochaine session, d'un projet de loi sur les sociétés d'économie mixte qui pourrait donner un nouvel élan à de tels projets impliquant l'entreprise privée.

« Nous avons l'intention de déposer un projet de loi sur les sociétés d'économie mixte qui permettrait, oui, de tels partenariats dans la distribution de l'eau potable », souligne M. Trudel. Selon Le Devoir,

Gaz Métropolitain serait notamment sur les rangs pour obtenir la gestion des réseaux de services d'eau de l'ensemble des municipalités de la province.

C'est que Québec n'aura pas nécessairement les moyens d'assumer le coût des travaux à effectuer sur ce réseau au cours des prochaines années. « Il y a d'énormes investissements à réaliser au plan de la restauration des équipements pour la livraison de l'eau potable. Avons-nous collectivement les ressources financières pour y arriver ? Il faudra certainement se poser la question », souligne M. Trudel.

Le ministre compte arriver au sommet socio-économique de la fin octobre avec des chiffres un peu plus précis — on parle de travaux qui pourraient atteindre le milliard — mais des discussions sont déjà en cours avec l'entreprise privée, indique-t-il.

« J'avais donné des orientations de prudence sur l'eau potable. Je garde ces mêmes réserves en indi-

quant cependant que les discussions ont permis de développer des avenues intéressantes pour en arriver à rendre ce service. »

Mais quel serait l'intérêt du contribuable dans ce genre de transaction ? Bref, l'eau potable distribuée par Gaz Métropolitain coûterait-elle plus cher ? Là-dessus, Rémy Trudel reste dans le vague.

« Ce qui doit nous préoccuper, c'est le contrôle du public sur ces services de première ligne. Est-ce que le gouvernement va permettre que les autres décident pour le citoyen ? Le citoyen doit conserver sa capacité d'intervention », déclare-t-il, sibyllin.

C'est Montréal qui a engagé la marche vers la privatisation de tels services publics. Le maire Pierre Bourque envisage de telles avenues depuis déjà plusieurs mois et de nombreuses entreprises privées — SNC-Lavalin au Québec, Lyonnaise des eaux et Société générale des eaux en France — se montrent déjà intéressées par ce nouveau marché, qui pourrait se révéler très lucratif.

Québec rouvre
la zone de
la découverte
minière de
la Côte-Nord

MARTIN VALLIÈRES

Le gouvernement du Québec a levé hier le moratoire sur le jalonnement du vaste territoire de 800 kilomètres carrés, au nord de Sept-Îles, où une découverte d'importants indices miniers de cuivre, de nickel et de cobalt avait été annoncée le 28 août dernier.

Et en quelques heures, les équipes de jalonnement (une dizaine) qui devaient se restreindre à la périphérie du vaste territoire se sont empressées d'établir leurs propriétés.

« On ne peut que se réjouir de la décision de Québec. Le ministère des Ressources naturelles avait des choses à vérifier à la suite de la découverte de son géologue. Il a levé le moratoire le plus tôt possible tel qu'il nous l'avait promis », a commenté Paul Archer, président de l'Association des prospecteurs du Québec.

La Presse l'a joint à Shefferville au terme de sa journée sur le terrain pour Mines d'or Virginia.

« Il faudra maintenant attendre le résultat des relevés géophysiques et des forages, qui sont prévus pour l'été prochain, a poursuivi M. Archer. Nous pourrions alors juger du potentiel réel de la découverte, qui s'annonce très prometteur. »

La levée du moratoire par Québec a aussi eu un effet haussier immédiat sur le cours des actions en bourses de minières juniors actives dans la région.

Parmi celles-ci, Mines d'or Virginia a vu son titre bondir de 55 cents à 3,80 \$; Exploration Azimut a grimé de 25 cents à 1,40 \$; Société d'exploration minière Vior a gagné un cent à 1,09 \$.

Ces trois sociétés minières sont d'ailleurs regroupées en consortium pour le jalonnement dans la région de Sept-Îles.

Elles ont annoncé hier une entente avec la société Kennecott, filiale du géant minier londonien RTZ, pour la poursuite de travaux de jalonnement.

Kennecott investira 2,3 millions de dollars d'ici trois ans en échange d'une participation à 50 % aux propriétés futures du groupe dans le territoire de 800 kilomètres carrés.

Québec fait
sursauter T.-N.Presse Canadienne
ST-JEAN, T.-N.

Le nouveau permis de conduire québécois en fait sursauter plusieurs à Terre-Neuve: c'est que la carte de la province y est dessinée de telle façon qu'elle inclut le Labrador, qui fait pourtant partie de Terre-Neuve.

Interrogé, Tim McGrath, de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), a expliqué en riant que le dessin ne traduisait nullement une volonté d'annexer le territoire du Labrador. « La frontière est clairement indiquée sur le permis, a-t-il fait remarquer. La province a été dessinée ainsi pour des questions d'esthétique. »

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Un Sommet étriqué?

A trois semaines du Sommet sur l'économie et l'emploi, le premier ministre Lucien Bouchard a cherché à mobiliser les gens d'affaires, lors d'un discours à la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, mardi. Mais si le discours est un avant-goût du Sommet, le Québec restera sur sa faim.

Après une longue description du travail de son gouvernement, M. Bouchard a cherché à motiver les autres participants au Sommet dans la recherche d'une société plus prospère et plus équitable. Il voulait, de toute évidence, trouver un consensus où la responsabilité fiscale et des mesures favorisant l'épanouissement des entreprises pourraient servir à « guérir la social-démocratie québécoise ».

On sent que, comme beaucoup d'hommes d'État de notre époque, M. Bouchard cherche désespérément l'alchimie économique miraculeuse des années 60, une époque où il paraissait impensable d'avoir un jour à choisir entre l'État-providence et la croissance économique. À écouter M. Bouchard, il suffirait que tous fassent un effort et manifestent de la bonne volonté pour qu'on retrouve la même magie.

Mais les temps sont durs et le consensus que M. Bouchard veut susciter ne parvient pas à masquer les contradictions dans sa démarche. Obligé de lutter contre son déficit, le gouvernement ne peut plus voter les crédits ou les allègements fiscaux qui ont toujours facilité l'adoption de nouvelles mesures sociales. Et les contribuables ne reçoivent plus d'augmentation presque automatique de leurs revenus pour les aider à financer, sans douleur, les nouveaux programmes de leur gouvernement.

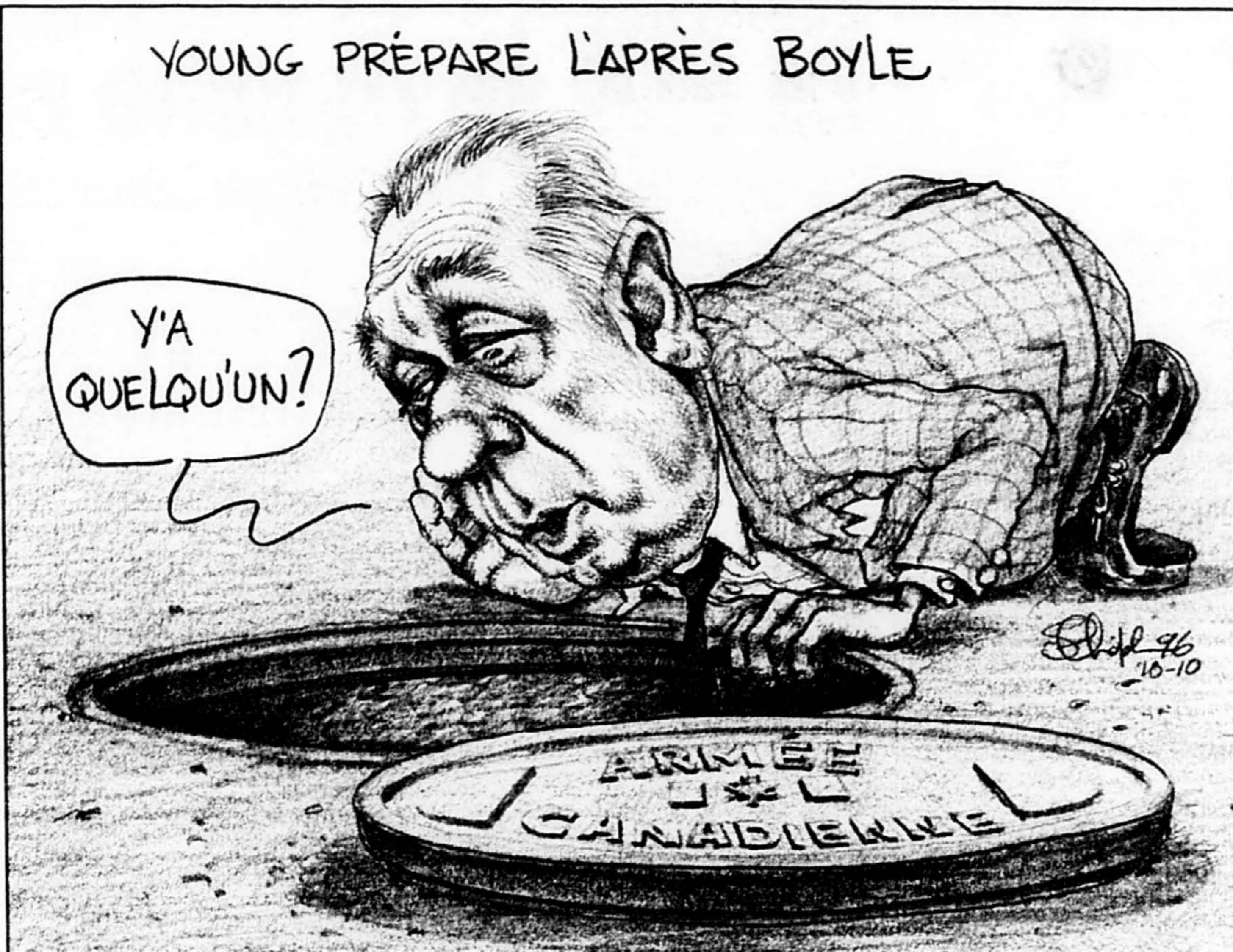
Dans le discours du premier ministre, cette gêne était très évidente, car il ne peut guère offrir plus que des promesses aux entreprises, pour qu'elles acceptent deux nouveaux programmes sociaux : l'équité salariale et le partage du temps de travail.

Reprenant un des thèmes de son discours inaugural, en mars, M. Bouchard parle de la nécessité de déréglementer le fonctionnement des entreprises. De plus, il a l'intention de diminuer la taxe sur la masse salariale, si c'est possible et si la Commission sur la fiscalité en fait la proposition.

Pour les chefs d'entreprise, il n'y a guère de question plus importante, si on attend d'eux les emplois dont le Québec a besoin. Il y a beaucoup de freins à la création d'emplois, mais la réglementation excessive et la taxe sur la masse salariale sont les seuls qui dépendent uniquement du gouvernement. Tous les coûts administratifs et fiscaux qui s'ajoutent aux salaires diminuent la capacité des entreprises d'embaucher des travailleurs et les encouragent à trouver d'autres moyens pour augmenter leur production. Or, le projet de loi sur l'équité salariale et, dans une moindre mesure, celui sur le partage du temps de travail, tendent à compliquer le travail des chefs d'entreprise et à augmenter leurs frais.

Dans le cas de l'équité salariale, c'est peut-être inévitable d'ajouter aux coûts de beaucoup d'entreprises, si l'on veut réparer une injustice. Mais il est maladroit de la part du gouvernement de le faire au moment où le Sommet économique se penchera sur la question de l'emploi. Et insister lourdement sur le fait qu'il n'y aura pas d'amendements majeurs à son projet tend à décourager ce qui aurait pu être une discussion très ouverte sur le fardeau de l'État pour les entreprises.

Un Sommet économique est très utile lorsqu'il permet l'éclosion d'idées nouvelles, qui sont alors débattues en public par les différents milieux économiques. Mais il risque de devenir un simple exercice de relations publiques si le gouvernement lui impose des limites trop étroites. C'est ce qui arrive avec la contradiction entre les velléités de M. Bouchard d'aider les entreprises et l'intention du gouvernement de leur imposer de nouveaux fardeaux.



DROITS RÉSERVÉS

La saga des greffes

En essayant d'apaiser la tempête déclenchée par le déménagement des greffes pulmonaires, le ministre Jean Rochon a consenti à un sursis qui épargne un déplacement brutal à la vingtaine de patients déjà suivis à Montréal.

Quant au fond, M. Rochon campe sur ses positions. Les futures greffes se feront dans la capitale. L'hôpital Laval aura le titre d'institut spécialisé en transplantations pulmonaires et l'argent qui vient avec.

Il est possible que l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, continue à pratiquer quelques greffes, une fois le sursis écoulé. Mais même si c'était le cas, il serait confiné à un rôle de second violon qu'aucun des arguments invoqués jusqu'à maintenant ne permet de justifier.

Vu depuis Montréal, le transfert du programme des greffes a été perçu comme un clou supplémentaire rivé par Québec dans le cercueil de la métropole. La réalité est plus nuancée que cela. Et la communauté médicale montréalaise y a été pour beaucoup dans le pitoyable fouillis qui a conduit à la décision du ministre.

Celle-ci n'en est pas plus acceptable pour autant.

La saga des greffes est digne d'un épisode d'*Urgences* et combine toute la gamme d'émotions propres au genre : ambitions personnelles et *games* politiques sur lesquelles plane, implacable, l'ombre de la mort... Nous avons tenté de reconstituer le « médico-drame ».

Les premières greffes pulmonaires au Québec sont pratiquées à l'Hôpital général de Montréal, au début des années 90. Le programme s'embourbe dans une chicane intestinale entre un chirurgien et la direction de l'hôpital. Le climat est malsain et la pratique s'en ressent. Finalement, l'hôpital laisse tomber des interventions qu'il juge de toute façon trop coûteuses.

Royal Victoria reprend le flambeau, en mai 95, suivie de Notre-Dame. Les patients se promènent d'un hôpital à l'autre. Notre-Dame demande que sa nouvelle spécialité soit officiellement reconnue. Québec ne répond pas et tout le programme baigne dans un climat d'instabilité.

Tranquillement, l'hôpital Laval prépare sa candidature. La crise qui éclate, en juin 96, lui donne un bon coup de pouce. Un poumon est alors disponible pour un patient suivi par « Royal Vic ». Mais le chirurgien de cet hôpital a plié bagage pour Toronto. On renvoie la balle à Notre-Dame, qui craint d'opérer un patient « étranger ». Le poumon prend lui aussi le chemin de Toronto. L'affaire fait beaucoup de vagues. Le ministre Rochon commande une enquête au terme de laquelle il prend la décision que l'on sait.

Toute cette histoire montre à quel point le milieu médical montréalais a laissé dériver le programme de greffes pulmonaires. Mais le gouvernement n'a pas fait mieux, a laissé la situation s'aggraver et s'est montré, à tout le moins, négligent.

Le lobby de Québec a fait le reste. Pourtant, la métropole constitue le choix logique non seulement pour des raisons géographiques — les donneurs et les receveurs y sont plus nombreux. Mais aussi parce qu'elle a développé une expérience qui fait défaut à Québec.

Pensez-y : Notre-Dame a fait une quinzaine de greffes, l'an dernier, et compte sur une équipe de médecins capables de procéder à cette intervention. Plus : avec tous les autres organes qui y sont transplantés, l'hôpital a une expertise en matière de traitement postopératoire.

À l'hôpital Laval, il n'y a pas un seul médecin qui ait déjà greffé un poumon. On y fait très peu d'autres greffes. Si bien que l'hôpital devra « importer » un chirurgien français pour faire ses premières greffes en janvier. C'est le comble de l'absurde !

Ce que cela illustre, c'est à quel point le milieu montréalais ne peut pas se payer le luxe de l'incohérence et de la désorganisation. Il suffit de peu pour que le gouvernement se laisse aller à son penchant naturel, celui qui lui fait favoriser spontanément la capitale.



Agnès Gruda

montréalaise y a été pour beaucoup dans le pitoyable fouillis qui a conduit à la décision du ministre.

Celle-ci n'en est pas plus acceptable pour autant.

La saga des greffes est digne d'un épisode d'*Urgences* et combine toute la gamme d'émotions propres au genre : ambitions personnelles et *games* politiques sur lesquelles plane, implacable, l'ombre de la mort... Nous avons tenté de reconstituer le « médico-drame ».

Les premières greffes pulmonaires au Québec sont pratiquées à l'Hôpital général de Montréal, au début des années 90. Le programme s'embourbe dans une chicane intestinale entre un chirurgien et la direction de l'hôpital. Le climat est malsain et la pratique s'en ressent. Finalement, l'hôpital laisse tomber des interventions qu'il juge de toute façon trop coûteuses.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Un homme de grande valeur

■ Monsieur Robert Bourassa a incarné son rôle de leader avec une noble et digne considération des grandes valeurs humaines. Par ses gestes, il a démontré qu'il cherchait d'abord et avant tout à unir la population québécoise. Il avait compris que l'égo du despote ne faisait rien pour améliorer le sort de l'homme et de son peuple. L'ouverture d'esprit, le respect de l'individu et de la société furent ce qui l'accompagnaient tout au long de sa démarche politique et même au-delà.



Robert Bourassa

Comme les grands leaders de ce monde (je cite Ghandi, Éléonore Roosevelt, Martin Luther King, mère Teresa), sa grande qualité était de voir à ce que les gens prospèrent ensemble et non de les diviser par le pouvoir. Son charisme était ancré dans la profondeur de sa sagesse. Les discours électrisants, qui se veulent bouleversants, remplis de promesses illusives pour conquérir les foules, ne faisaient pas partie de son répertoire. Mais à l'encontre de cette théorie, il était de ceux qui sont en quête d'harmonie. Tout comme la nature qui se dé-

d'équilibrer son environnement pour se renouveler sainement. Il nous a prouvé son patriotisme par son engagement sincère et non par la rhétorique du symbolisme.

L'histoire nous dit qu'en général, l'on vient à apprécier des hommes comme monsieur Bourassa après leur départ seulement. Mais je crois qu'il ne faudrait pas négliger la majorité silencieuse qui s'est recueillie sans éclat.

Marc VIGER DENIS
LaSalle

Honte à vous, M. Rochon !

■ Je vous regardais à la télé, le soir de votre conférence de presse annonçant le déménagement des transplantations pulmonaires à Québec.

Je vous voyais, entouré de ces gens suffoquant, à la limite de leur vie, leur annoncer tranquillement que, ma foi oui, ils allaient déménager à Québec, à faire connaissance avec un nouveau milieu, avec un chirurgien inconnu. Un léger inconvenient, selon vous. Mais un tel plus pour la ville de Québec, n'est-ce pas ?



Jean Rochon

Vous profitez d'un fait isolé qui ne se reproduira peut-être jamais, à savoir que l'hôpital Notre-Dame n'a pu procéder à deux transplantations en même temps, il y a quelques mois, pour essayer de nous faire croire que vous avez trouvé LA solution au problème. À Québec, il y aura en permanence deux équipes complètes en « stand-by » pour les transplantations ? Pour 15 cas par année ? Décidément, il y a du personnel de trop dans cet hôpital et c'est là qu'il faudrait couper.

Enfin ! Je suppose que cela fait partie de votre virage ambulatoire : les moribonds « ambuleront » jusqu'à Québec pour s'y faire soigner. Espérons qu'ils ne mourront pas en chemin !

Micheline CHARRON
Montréal

Laissons les épouvantails aux corbeaux !

■ La quiétude et le charme discrets qui se dégagent des monts et des vaux estriens ont été bien troublés, depuis quelques semaines. En effet, l'impensable est survenu.

La paix presque légendaire et le bon voisinage éloquent des deux communautés ethnico-linguistiques de l'Estrie se sont vus ébranlés, l'espace de quelques heures, par un épouvantail tristement artificiel : la langue.

Qu'avons-nous à gagner à évoquer ce droit fondamental à l'uni-

linguisme français ? Le pays se situe dans le cœur et non pas sur une affiche dans un centre hospitalier. Les Québécoises et Québécois sont tous partie prenante d'un même combat : la paix durable. Une paix sociale, une paix prospère, une paix tangible au point où les nouveaux arrivants diront : voici le véritable esprit de l'Amérique.

Finies les guerres fratricides, les vendettas idéologiques, les invectives sans raisons. Qu'il fait bon d'être au carrefour de riches cultures.

Malgré les imperfections de l'histoire, le Québec et le Canada tout entier, doivent être un exemple de tolérance et d'amitiés réelles entre les peuples.

L'automne s'égayant, je regarde le paysage de mon Estrie natale et je me dis que c'est l'ensemble des couleurs qui rendent ce pays magnifique.

Louis Georges DESCHÊNES
étudiant en maîtrise
en théologie
Université de Sherbrooke

Le vote à 16 ans : pourquoi pas ?

■ Les adolescents, dès 16 ans, peuvent conduire une automobile, une moto. Ils peuvent travailler, faire des enfants (et ils ne s'en privent pas).

Ce sont des citoyens qui paient des taxes, voyagent avec un passe-

port, fument, étudient. Ils sont des citoyens à part entière, profitant des lois bonnes et subissant les autres.

Ils doivent voter. D'autant plus qu'ils constituent notre avenir. L'avenir tout court. Leur participation à la vie de la Cité, à la vie du pays est souhaitable. Ils sont nombreux. Ils sont actifs. Il y a autant de vieux cons que de jeunes cons. L'État devra les intéresser à la *res publica* et cesser de les traiter comme des enfants, comme on traitait naguère les femmes.

Peut-être peuvent-ils mieux comprendre les messages politiques que leurs aînés le mode d'utilisation d'une aspirine. C'est d'ailleurs ainsi que le Québec les responsabilisera.

Bien sûr, les hystériques qui verront là une tactique référendaire protesteront. Mais, en démocratie, la majorité a aussi des droits et des responsabilités envers sa jeunesse.

Aux âmes bien nées...

Hubert POTVIN
Shefford

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Opinions

Le frein « nationaleux »

Les arguments à l'encontre du déménagement de la Bibliothèque nationale du Québec dans l'édifice Simpson cachent quelque chose de morbide

JEAN-CLAUDE MARSAN

L'auteur est architecte et urbaniste.

Le problème d'espace de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), qui loge actuellement dans quatre bâtiments peu adéquats et éloignés les uns des autres, perdure depuis plusieurs décennies.

La dernière tentative d'y trouver une solution remonte à 1985, alors que le ministère des Affaires culturelles avait mis de l'avant l'hypothèse de regrouper toutes les fonctions de la BNQ dans un complexe formé par l'agrandissement de l'actuel édifice du 1700, rue Saint-Denis (ancienne bibliothèque Saint-Sulpice). Cette hypothèse avait alors été rejetée à cause principalement des contraintes considérables associées à l'étroitesse du lieu et à l'architecture de l'édifice historique.

Au printemps dernier, le ministère de la Culture et des Communications était saisi d'un projet de regroupement de la BNQ et de la bibliothèque électronique de la Bibliothèque de Montréal (BM) dans l'ancien magasin Simpson, lequel est situé rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues Metcalfe et Mansfield. Pour évaluer la pertinence de ce regroupement et de cette localisation, le ministère créait un comité formé de ses propres représentants et de ceux de la BNQ, de la BM et du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, comité présidé par un représentant du ministère de la Métropole.

Les membres de ce comité furent unanimes à reconnaître l'avantage du regroupement des deux bibliothèques. Ce regroupement présenterait une économie substantielle grâce au partage de certains locaux, services et équipements, tout en créant une synergie favorable aux deux institutions. Ainsi, selon leur estimation, l'achalandage de la seule BNQ passerait de 30 000 à 250 000 personnes par année si cette dernière était située en plein centre-ville. Quant à la localisation dans l'édifice Simpson, elle était jugée excellente à tous les points de vue.

Des onze emplacements évalués à cette occasion, le Service d'urbanisme a classé celui de l'ex-magasin Simpson au premier rang du point de vue de l'accessibilité, soit à pied (par la rue Sainte-Catherine

ou par le réseau souterrain), par transports en commun (autobus, métro et train) ou par automobile. Pour ce qui est de l'édifice lui-même, construit en 1929 et agrandi en 1953, il s'agit d'un solide bâtiment de caractère patrimonial qui se prête particulièrement bien par sa typologie aux fonctions envisagées.

La localisation des deux bibliothèques dans l'édifice Simpson n'occuperait que quatre des huit étages disponibles de l'édifice, espaces dont la BNQ serait propriétaire en bonne et due forme. Voilà un atout de taille, car c'est le propre de ce type d'institution de prendre constamment de l'expansion. Et qui sait si une prochaine administration municipale ne sera pas intéressée à concentrer davantage de services dans l'édifice Simpson pour pallier l'insuffisance de l'édifice de sa Bibliothèque centrale, rue Sherbrooke? Laisser la BNQ dans son édifice actuel agrandi aurait par contre comme inconvénient d'empêcher tout regroupement avec la BM, mais surtout de nous condamner à connaître à nouveau le même problème d'espace, d'ici dix ans, à cause de l'étroitesse des lieux.

Depuis le dépôt de cette étude très déterminante, le ministère de la Culture et des Communications a été paralysé par l'opposition de certains groupes et personnes qui considèrent que la réhabilitation de l'édifice Simpson pour y loger la BNQ n'est pas acceptable. Leurs arguments peuvent se ramener à trois principaux :

1) Que faire avec les édifices libérés par le déménagement de la BNQ? Que la BNQ soit installée dans l'édifice Simpson ou qu'elle le soit dans un agrandissement sur l'emplacement qu'elle occupe déjà, cela veut dire qu'il y aura de toute façon trois édifices qu'il faudra affecter à d'autres fonctions. La question se pose donc principalement pour l'actuel édifice patrimonial de la rue Saint-Denis, l'ancienne bi-



Ceux qui s'opposent au déménagement de la BNQ dans l'édifice Simpson chendent-ils à se recroqueviller dans leur cocon du Quartier latin pour mieux se plaindre que le centre-ville de Montréal s'anglicise?

bliothèque Saint-Sulpice. Il semble que cela ne soit pas un gros problème puisque l'UQAM est intéressée à intégrer cet édifice de grande valeur à son campus urbain.

2) Le Québec manque l'occasion de regrouper la totalité des deux bibliothèques nationale et municipale dans un même édifice et de créer une grande bibliothèque à l'exemple de la « cathédrale du livre » de Paris. Ce projet est alléchant, tout en reconnaissant que d'autres sociétés occidentales se sont donné des équipements du genre fort remarquables sans recourir pour autant à des projets grandioses dont la France, avec sa longue tradition royale et impériale, a conservé un goût bien particulier. Mais un tel projet est politiquement impensable aussi longtemps qu'il y aura des compressions budgétaires aussi sévères que celles qui s'abattent actuellement sur l'ensemble des institutions culturelles et de haut savoir. Par contre, le regroupement dans l'édifice Simpson, qui compte parmi les solutions les moins onéreuses pour le moment, n'empêche pas la création d'une « cathédrale du livre » lorsque les temps devien-

dront meilleurs car l'édifice, grâce à son emplacement et à la qualité de sa construction, conservera sa valeur de revente.

3) Il est indigne que la BNQ soit installée dans un quartier commercial. C'est l'argument qui semble avoir le plus de poids auprès du ministère de la Culture et des Communications et c'est principalement l'Union des écrivains et des écrivaines du Québec (UNEQ) qui s'en fait le porte-parole. Qu'entend-on par « quartier commercial »? Par définition, un centre-ville est un lieu d'échanges pour les produits, les services et les idées: en quoi cela en fait-il un lieu dégradant? La rue Saint-Denis, où se trouve l'actuelle BNQ, n'est-elle pas une rue commerciale? Déménager la BNQ dans la rue Sainte-Catherine Ouest serait abominable, selon l'UNEQ. Pourtant, la Place des Arts, le Musée d'art contemporain, les théâtres Port-Royal, Maison-Neuve et du Nouveau-Monde, le Spectrum et de nombreux cinémas ont front sur la rue Sainte-Catherine Ouest... Est-ce si terrible? Alors que ce secteur du centre-ville est le principal lieu de diffusion culturelle de tout le Québec, la BNQ serait-

elle une institution si élitiste, si distinctive de la société distincte qu'elle ne saurait s'y installer sans s'avilir?

Cet argument cache, selon nous, quelque chose de morbide, à savoir la nostalgie du Montréal du siècle dernier, coupé en deux par le boulevard Saint-Laurent: les Anglais à l'Ouest, les Canadiens français à l'Est. Ces derniers se consolait alors de leur impuissance à prendre leur place au soleil en se faisant les valeureux gardiens d'une culture que les Anglais de l'autre côté ne pouvaient comprendre parce qu'ils étaient trop occupés à se vautrer dans le commerce et la finance. Aujourd'hui, au lieu de saisir cette occasion unique d'implanter une de leurs institutions les plus symboliques au cœur des activités culturelles de la métropole — là où les choses se passent — et d'y rayonner comme c'est leur droit, leurs descendants préfèrent se recroqueviller dans leur cocon du Quartier latin pour mieux se plaindre que le centre-ville de Montréal s'anglicise! Le ministère de la Culture et des Communications est-il devenu l'otage de ce nationalisme demeure et débilant?

ALENA: des intérêts communs pour un Québec indépendant et le Canada

BERNARD LANDRY

L'auteur est vice-premier ministre et ministre d'Etat de l'Economie et des Finances.

Monsieur Picher,

Vous ne serez pas surpris d'apprendre, connaissant mes convictions libre-échangistes, que votre chronique du 28 septembre dernier sur « Le Québec et l'ALENA » m'a vivement intéressé. Permettez-moi d'évoquer ici certaines considérations qui, je crois, sont de nature à clarifier les termes de ce débat.

D'abord, un fait historique et incontournable: sans le Québec, il n'y aurait pas eu l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis. L'initiative de M. Mulroney a trouvé son terrain le plus fertile au Québec et ce, sans distinction de parti politique. Depuis le milieu des années quatre-vingt, les sondages l'ont toujours démontré. Comme l'ALENA ne se serait jamais conclu s'il n'avait été précédé de l'accord bilatéral, plusieurs affirment que, sans le Québec, l'intégration économique continentale ne serait même pas commencée.

Deuxième fait, économique celui-là, et tout aussi important: le Québec, et surtout les entreprises du Québec, ont déjà payé leur part du ticket d'entrée dans la zone de libre-échange nord-américaine en s'adaptant à la concurrence des autres pays de la zone sur leur propre marché. Les entreprises du Québec ont relevé vigoureusement ce défi et elles sont maintenant plus concurrentielles que jamais.

Ma troisième considération relève du droit international et du calcul des intérêts nationaux qui président, dans des proportions variables, à la solution d'une question comme celle de la succession du Québec à l'ALENA, advenant la souveraineté. Au-delà de la vindicte prévisible d'une certaine presse anglo-canadienne, qui aurait certainement des échos au sud de la frontière en cas de référendum positif, la question économique fondamentale qui se pose à nos partenaires étrangers devant l'éventualité de la souverai-



Bernard Landry

la mesure l'accès au marché de ce qui a été jusqu'ici le Canada est-il affecté par l'apparition de deux États souverains, le Québec et le reste du Canada? La réponse à cette question se trouve en bonne partie dans l'essence même du nationalisme québécois: pas question de se replier sur soi ou d'ériger des barrières entre le Québec et le reste du monde, bien au contraire. Il s'agit plutôt de changer nos rapports avec nos partenaires canadiens, de les placer sur une base plus saine et plus solide: celle de rapports égaux entre deux peuples libres, qui partagent un certain nombre de choses pour mieux prospérer.

Si le Québec et le Canada, comme c'est ma conviction profonde, conviennent de maintenir une union économique très large après un vote majoritaire sur la souveraineté du Québec, l'appétit de nos partenaires américains pour une révision en profondeur des dispositions de l'ALENA fondra comme neige au soleil, parce que sans objet.

pres intérêts, les Canadiens insistaient pour affaiblir sensiblement l'union économique, alors nos partenaires étrangers pourraient y chercher prétexte à exiger des concessions additionnelles du Québec et du Canada, en alléguant qu'ils n'auraient plus à faire à un seul, mais à deux marchés comportant chacun ses propres contraintes.

Rien cependant ne permet de supposer qu'un marché spécifiquement québécois serait sensiblement moins accessible que le marché canadien dont il fait actuellement partie. Dans un cas comme dans l'autre, je ne crois pas que nous soyons à la merci du reste du Canada dans les négociations qui suivront un vote positif au prochain référendum, et ce, au moins pour deux raisons.

D'une part, les intérêts canadiens en faveur du maintien des liens économiques entre un Québec souverain et le reste du Canada, et notamment avec nos voisins immédiats en Ontario, sont considérables: les dernières statistiques du commerce interprovincial font état d'un surplus commercial de l'ordre de 3 milliards de dollars en faveur de l'Ontario dans ses échanges avec le Québec.

D'autre part, le cadre multilatéral des échanges commerciaux s'est considérablement renforcé avec la conclusion de l'Uruguay Round et la transformation du GATT en Organisation mondiale du Commerce, en 1995. Souvenons-nous que c'est l'importance des échanges commerciaux avec les Etats-Unis, la montée du protectionnisme et la faiblesse du système multilatéral d'alors qui ont incité le Canada à négocier une entente de libre-échange avec son voisin. Dix ans plus tard, le commerce canado-américain est plus important que jamais, mais le système multilatéral a changé considérablement, notamment sur un point crucial, celui du règlement des différends. Ces nouveaux mécanismes subissent actuellement leurs premiers tests, et il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif quant à leur efficacité. Mais on peut déjà affirmer qu'ils sont au moins aussi prometteurs, sinon plus, que ceux de l'Accord de libre-échange né l'étaient à l'origine.

L'environnement global des échanges commerciaux internationaux s'est donc beaucoup amélioré, depuis l'époque encore récente où le Canada a voulu établir un lien privilégié d'abord avec les Etats-Unis, puis avec

tant plus de facilité à jouer la carte multilatérale quels que soient, par ailleurs, ses liens économiques avec ses partenaires canadiens.

Quant aux Etats-Unis, qui sont le membre dominant de toute l'équation, je n'aurai pas la présomption d'indiquer à leur place où se situerait leur intérêt national dans l'éventualité d'un passage démocratique à la souveraineté du Québec. Mais qu'ils soient au nombre de trois ou de quatre, tous les pays du continent nord-américain ont, de toute évidence, intérêt à maintenir la stabilité et la continuité des marchés, quels que soient les éventuels changements de contexte politique.

Faudra-t-il « négocier âprement » comme vous le dites, pour conserver notre place au sein de l'ALENA? On peut faire plusieurs hypothèses et discuter longuement à ce sujet. Une chose est certaine, le Québec est déjà dans l'ALENA comme Etat fédéré, et il doit déjà en respecter la plupart des dispositions. Comme vous le savez, les obligations des provinces et des Etats sont différentes à certains égards de celles des gouvernements fédéraux des trois pays. Les négociations sur la participation d'un Québec souverain à l'ALENA devront essentiellement porter sur la façon d'amener ces droits et ces obligations au même niveau que ceux des signataires actuels. On ne pourra pas empêcher des groupes d'intérêt de faire pression pour que diverses questions non résolues dans l'accord existant soient sur la table, et on verra alors s'il est dans l'intérêt des parties d'y donner suite.

Mais des pressions de ce genre s'exercent de toute façon sur les accords internationaux, qui sont par nature, perfectibles. Comme vous le savez, plusieurs comités et groupes de travail s'affairent déjà à améliorer et développer l'ALENA, en vue notamment d'établir des règles et disciplines plus efficaces sur l'utilisation des subventions gouvernementales. Un Québec souverain, partie à l'ALENA, se fera un devoir de collaborer avec ses partenaires sur ce point comme sur les autres.

En définitive, l'issue favorable et rapide de négociations sur la participation d'un Québec souverain à l'ALENA ne fait pas de doute, et l'intérêt bien compris du Canada milite en faveur d'une solution qui nous éviterait à tous les deux, Québec et Canada, de faire de nouvelles concessions commerciales.

Politique

Sommet économique : l'appel de Bouchard n'apaise personne

LAURIER CLOUTIER

L'appel à la concertation de Lucien Bouchard et ses rencontres avec les patrons et les centrales syndicales, mardi, n'ont pas calmé les pugilistes dans l'arène du Sommet économique.

M. Bouchard fut pourtant un négociateur hors pair, dans le secteur public québécois, avant de devenir premier ministre.

Le Sommet de la fin d'octobre prend toujours l'allure d'une partie de hockey, combats de boxes inclus.

Gérald Larose, président de la CSN, semble le plus calme, tout en étant déterminé. Par contre, son vis-à-vis à la FTQ, Clément Godbout, et le président de la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet, ne veulent plus rien savoir des concessions. Ils ont déjà donné. Paule Doré, de la Chambre de Montréal, déplore que Lucien Bouchard se targue de relancer l'emploi, sans dire un seul mot du moteur économique du Québec.

Le Sommet vise pourtant la concertation.

« Des concessions ? Pas question. On n'a déjà plus rien », dit le président Godbout.

« Notre projet d'équité salariale est déjà un compromis de tous les patrons », déclare Michel Audet. Encore un peu de troc ? « Je ne suis pas un marchand de tapis ».

« Les transferts à Québec font encore mal à Montréal. Il faut mettre fin aux déménagements, à l'est comme à l'ouest », lance Paule Doré.

Il y a peut-être un peu d'espoir toutefois.

« Il faut bien faire savoir qu'on a des équipes bien costaudes », dit Gérald Larose. « Il y a des déclarations pour la galerie, j'espère », renchérit Clément Godbout.

Michel Audet doute fort cependant que le premier minis...

puisse utiliser comme monnaie d'échange une baisse de la taxe sur la masse salariale, vu l'état des finances publiques.

« La Chambre n'a pas changé de position : on ne veut toujours pas de l'équité salariale à la Louise Harel. M. Bouchard ne peut promettre la déreglementation et nous passer ça. Il faut être cohérent. On ne produira pas un tas de rapports dont le gouvernement ne saura que faire. Le Québec serait le seul au monde à avoir une telle loi et ça ne créerait pas d'emplois », M. Bouchard traite l'équité salariale comme un dossier réglé.

« Quant à la création d'emplois, on ne peut y arriver sans que les syndicats remettent en question des droits acquis. La Chambre veut donner des emplois aux 20 % des gens qui en cherchent. C'est plus généreux » que de remettre du beurre sur le pain des autres.

Clément Godbout veut aussi des emplois pour les exclus mais déplore que « les patrons n'avancent pas du tout. Des gens à la FTQ commencent à s'énervier. Avec le déficit zéro, on accepte de se serrer la ceinture. L'équité salariale, c'aurait dû être fait il y a 15 ans. Il ne faut pas jouer avec de tels principes ».

Le président de la FTQ veut que cesse « la course aux profits débridée, le dégraissage à outrance. C'est immoral ».

Il veut un traitement de choc pour le malade. « Il faut développer Eastmain 2. Ce n'est pas avec deux Harvey's qu'on va relancer l'économie. Il faut casser le chômage et repartir ».

Le Sommet aura tout un impact sur la société, souligne Gérald Larose. Il faut être aussi rigoureux et responsables qu'en mars dernier, dit le conciliateur en herbe. « La CSN y verra ».

Bouchard promet un automne d'action à l'Assemblée nationale

MARIE TISON

de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard a promis hier soir un automne d'action.

« La session sera marquée par beaucoup de décisions de la part du gouvernement liées à la création d'emplois, liées à des réformes sociales », a déclaré M. Bouchard aux journalistes hier, alors qu'il se préparait à participer à une rencontre du caucus de son parti.

Il ne faut cependant pas s'attendre à un vaste programme de privatisation.

« Il n'y a pas de solutions miracles qui se profilent à l'horizon de ce côté-là », a-t-il déclaré.

La rencontre du caucus des députés péquistes devait avoir lieu la semaine dernière, mais elle a dû être retardée en raison du décès de l'ancien premier ministre Robert Bourassa. Cette réunion vise à pré-

parer la session parlementaire, qui débutera mardi prochain, le 15 octobre.

M. Bouchard a déclaré qu'une politique familiale sera au cœur des activités du gouvernement cette session. Il faudra également s'attendre à une réforme de la sécurité du revenu, qui devrait être annoncée au cours des prochaines semaines.

Le premier ministre a également promis des décisions qui auront un lien direct avec l'économie, comme la création d'une régie de l'énergie.

Une législation sur l'équité salariale, chère à la ministre responsable de la Condition féminine, Louise Harel, sera également au menu.

Lorsque M. Bouchard a été interrogé au sujet des réticences du secteur privé, pour ne pas parler d'une opposition farouche, à l'endroit de cette législation, il a fait valoir que le projet de loi définitif n'était pas terminé, et qu'il y avait encore du travail à faire sur les amendements.

Il a cependant soutenu que le principe ne serait pas modifié.

Le premier ministre a aussi affirmé que le gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour faire adopter un projet de loi anti-déficit avant la fin de l'année.

Il a finalement indiqué que le gouvernement entreprendra une réforme parlementaire pour accorder davantage de pouvoirs et de responsabilités aux députés à l'Assemblée législative et dans les circonscriptions.

Plus tôt dans la journée, le ministre des Finances, Bernard Landry, avait indiqué que le gouvernement travaillait sur des projets de partenariat avec le secteur privé. « des travaux concrets pour confier au secteur privé de grandes infrastructures publiques ».

Il a spécifié qu'aucune décision n'avait été prise, mais il a notamment évoqué la possibilité de confier au secteur privé des tronçons de route.

La mort du « voleur » somalien a mis fin au pillage de la base canadienne

Presse Canadienne

OTTAWA

La mort d'un Somalien soupçonné de s'être adonné au pillage a mis fin à une série de vols par effraction commis dans la base canadienne de Belet Uen en mars 1993, a soutenu hier un ancien officier.

Le major Jeremy Mansfield, commandant le corps du génie, a éclaté en sanglots en racontant la fusillade à la Commission d'enquête sur la Somalie.

Il a expliqué qu'il avait demandé à ce qu'il y ait davantage de patrouilles dans le camp du génie parce que les voleurs somaliens « y pénétraient par vagues ».

« Mon camp ressemblait à Equipment R Us, mes clients étaient les Somaliens et malheureusement ils se servaient à qui mieux mieux », a-t-il dit.

Au cours de la première nuit de patrouille, deux Somaliens ont été touchés à l'extérieur du camp. Ce-

lui qui est mort était en si piteux état que les soldats ont refusé de transporter le cadavre, craignant qu'il ne se désintègre. Il avait reçu la décharge en plein dans la tête.

M. Mansfield a précisé qu'il ne s'attendait pas à ce qu'il y eut des morts lorsqu'il a demandé l'intervention de patrouilles aux abords du camp. Il était inquiet au sujet de la sécurité de ses soldats.

« Tout ce que je voulais, c'est que le pillage cesse », a-t-il lancé, les larmes aux yeux.

L'incident s'est produit après que le lieutenant-colonel Carol Mathieu, le commandant du Régiment canadien aéroporté, eut émis une directive à ses officiers à la fin janvier, à savoir que quiconque toucherait à la clôture entourant le camp devrait être abattu.

M. Mansfield a souligné qu'il était mécontent du changement des règles d'engagement parce que, durant leur entraînement, on apprend aux soldats à tirer pour tuer. Mais

il a quand même décidé de transmettre les nouvelles règles.

M. Mansfield a raconté qu'il avait demandé à son traducteur somalien comment avaient réagi les Somaliens devant la mort d'un des leurs.

« Nous sommes très contents. Cet homme était un voleur. Pourquoi les Canadiens ont-ils mis autant de temps à abattre cet homme ? » lui aurait répondu le traducteur.

Les avocats de la commission ont demandé si la mort, la veille, d'un soldat américain jouissant d'une très grande popularité au camp n'aurait pas influencé la tournure des événements.

M. Mansfield a en effet admis qu'il craignait que la mort du soldat américain, qui avait sauté sur une mine, n'affecte le moral des troupes.

« Nous étions venus pour les aider et, maintenant, des hommes étaient morts ». C'était le sentiment qui prévalait dans le camp.



La Semaine HEC

Du 6 au 11 octobre 1996

L'École des Hautes Études Commerciales vous invite à découvrir l'École de gestion réinventée

Conférences publiques
À l'amphithéâtre

Ce soir à 19 h

Le pays en otage — le financement de la dette publique
par Miville Tremblay,
journaliste à La Presse et chercheur associé au CETAI

Entrée libre

Services-conseils gratuits

Aujourd'hui de 17 h à 19 h

• Stand sur les programmes d'études

Aujourd'hui de 17 h à 20 h

• Démarrage d'entreprises
18 h • Trouvez des occasions d'affaires

Tables rondes

Aujourd'hui

**Les communautés culturelles :
formation, maillage et entrepreneurship**
13 h • Table ronde sur l'entrepreneurship
14 h 45 • Table ronde sur le maillage

HEC

École des Hautes
Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-
Catherine, Montréal

Université
de Montréal

autobus 129 ou 51

Voici Flex, le premier



CENTRES DE COMMUNICATION

PERSONNELLE

Brossard
Mail Champlain
Tél. : (514) 671-1122
Joliette
Galeries Joliette
Tél. : (514) 755-4112
Montréal
Cellcom Montréal
Tél. : (514) 739-7777
Cellular One
Tél. : (514) 385-0770

Centre Rockland
Tél. : (514) 340-1269
Centre du Téléphone Mobile
Tél. : (514) 526-2020
Centre du Téléphone Mobile
Montréal-Est
Tél. : (514) 729-2020
Galeries d'Anjou
Tél. : (514) 351-4494
Place Versailles
Tél. : (514) 352-0500
Montréal - centre-ville
Bell Mobilité La Cathédrale
Tél. : (514) 284-0284

Bell Mobilité Centre Eaton
Tél. : (514) 288-8436
Complexe Desjardins
Tél. : (514) 282-3388
Pointe-Claire
Centre Fairview
Tél. : (514) 426-2120
St-Bruno
Promenades St-Bruno
Tél. : (514) 461-2020
St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile
Rive-Sud
Tél. : (514) 926-2020

St-Hyacinthe
Les Galeries St-Hyacinthe
Tél. : (514) 261-8080
CENTRES CELLULAIRE PLUS
Beloeil
Mail Montnach
Tél. : (514) 467-7176
Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Electronique
Tél. : (514) 684-6846
Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél. : (819) 478-5178



FUTURE SHOP



Politique

Le coroner en chef reconnaît avoir prêté à Québec de fausses intentions

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le coroner en chef Pierre Morin, qui réclamait mardi en conférence de presse une rencontre avec le ministre de la Sécurité publique, a été exaucé. Convoqué tôt hier matin par Robert Perreault, il a reconnu avoir « prêté au gouvernement des intentions qui sont fausses, qui sont erronées », a rapporté le ministre.

Interviewé à son entrée au Conseil des ministres, M. Perreault a d'abord réfuté toute allégation voulant qu'il s'apprete à abolir le travail des coroners en matière d'enquêtes publiques. « Me Morin a retenu la-dessus qu'il avait une mauvaise compréhension de la démarche gouvernementale », a précisé le ministre.

Le coroner en chef, qui exprimait son inquiétude devant le sort réservé à l'institution du coroner, selon un document de travail prévoyant une réduction de 66 % de son budget pour le prochain exercice financier, s'est demandé publiquement si l'on ne tentait pas, sous le couvert d'une manœuvre budgétaire, de faire disparaître « les emmerdeurs » que peuvent être les coroners. Il a même suggéré que l'assignation à comparaître de trois ministres libéraux, Michel Page, Claude Ryan et Sam Elkas, il y a quelques années, devant le coroner Bouliane, ne serait peut-être pas étrangère à l'élaboration d'un projet de démantèlement du Bureau du coroner.

Le ministre de la Sécurité publique a ajouté que le coroner en chef « clarifierait la situation par écrit auprès de l'ensemble des coroners du Québec pour bien expliquer... la nature de la situation et des intentions gouvernementales ». M. Perreault a dit avoir

confirmé à Me Morin que le Bureau du coroner, comme toutes les institutions relevant de son ministère, ferait l'objet de sévères compressions budgétaires mais que le défi consistait à trouver des moyens maintenant quand même les services, les services essentiels, a-t-il précisé.

Le ministre a ajouté qu'il avait exigé et obtenu la collaboration du coroner en chef Pierre Morin, pour participer avec le ministère à ce difficile exercice, « même si cet exercice peut à l'occasion remettre en question certaines pratiques de cette institution qui est vieille de quelques centaines d'années ».

« Il faut savoir que dans 90 % des cas, les enquêtes du coroner ne font pas l'objet de rapports publics ou de poursuites, ou encore de recommandations. Il y a lieu de s'interroger sur certaines pratiques », a-t-il indiqué, réitérant qu'il y aurait des coupes importantes dans tous les secteurs.

« Me Morin a compris qu'il avait préjugé des conclusions d'un exercice qui n'est pas terminé. J'ai besoin de sa collaboration. Il est la personne qui peut nous aider à atteindre nos objectifs tout en préservant l'essentiel d'une institution dont nous avons besoin », a-t-il ajouté.

Faisant observer qu'il y avait d'autres façons, dans un certain nombre de pays, de faire face à des problèmes similaires, M. Perreault s'est voulu rassurant. « Il n'a jamais été dans les intentions du gouvernement d'abolir les processus d'enquête du coroner. Le gouvernement considère que c'est quelque chose d'utile, quelque chose qui va devoir persister. Me Morin va corriger l'impression fautive créée auprès des membres de l'institution », a conclu le ministre de la Sécurité publique.



**Offres spéciales
Une semaine
seulement**

Hâtez-vous, car elles se terminent le 12 octobre 1996!

NETTOYAGE DE TAPIS

Nous nettoyons une pièce sans frais supplémentaires (valeur de 13 \$) lorsque vous faites nettoyer deux pièces et plus!

13 \$ Par pièce
Nettoyage à la vapeur.

48 \$ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

**74 \$ Super offre!
Maison complète**
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.



Tous nos prix comprennent la TPS.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche!



NETTOYAGE DE MEUBLES

Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20 \$)...

69 \$ Canapé et fauteuil

39 \$ Nettoyage de conduit de ventilation par conduit principal. Plus 6,99 \$ par bouche.

0,99 \$ Nettoyage de tapis d'appoint. Ramassage et livraison inclus.
le pied carré (tapis synthétique)

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal... (514) 339-5420
Sherbrooke... (819) 820-1417 **Trois-Rivières... (819) 378-8480**
Drummondville/Victoriaville... (819) 474-8007

Demandez nos trousseaux de détachage Steamolution™. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert pour seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres est offert moyennant des frais supplémentaires. Les pièces de plus de 250 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tapis en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. Hâtez-vous, car elles se terminent le 12 octobre 1996!

Affaires et formation

Forfait Affaires
10 chambres et plus

- Chambres de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Salle de réunion
- 2 pitoues-café par jour
- Équipement audio-visuel de base
- Frais de service

Aussi disponible: animation pour groupe, service de secrétariat

À partir de **57 \$**
par personne en occ. double
Taxes en sus

Manoir Saint-Sauveur
246, Chemin du Lac Millier
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) Canada J0K 1P3
Tel.: (514) 227-1811 Téléc.: (514) 227-8512
www.cbr.cbr.net/marketing.html manoir@che.cbr.net

Au cœur des Laurentides 1 800 361-0505

Forfait flexible.

Il s'ajuste à votre volume d'appels

Plus votre utilisation mensuelle augmente, plus votre tarif à la minute diminue. Avec le forfait Flex, fini les minutes à tarif fixe! Vous ne paierez jamais trop cher pour profiter des avantages du cellulaire. Pour en savoir plus, appelez-nous au 1 800 361-0040.

24⁹⁵ \$
par mois
incluant 30 minutes gratuites*
chaque mois.

Tarif à la minute selon le temps d'utilisation	
• jusqu'à 120 minutes	50 €
• de 121 à 240 minutes	40 €
• de 241 à 480 minutes	30 €
• 481 minutes et plus	20 €

Soirées en semaine et week-ends: 50 € l'appel, peu importe la durée.



Chers clients, à l'occasion de cette semaine internationale du service à la clientèle, Bell Mobilité et ses dépositaires vous remercient de les avoir choisis.

*Taxes, options additionnelles et autres frais (licence, activation, interurbain, itinérance) en sus. Téléphone non compris. Sous réserve de certaines conditions et d'approbation de crédit. **Utilisables le jour, en semaine. Des le 28 septembre 1996, de 18 h à 8 h du lundi au jeudi et du vendredi; 19 h au lundi 8 h.

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Carrefour Laval
Tél.: (514) 978-7133
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777
Centre du Téléphone
Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Cellcom Five-Sud
Tél.: (514) 463-7777

Montréal
Localité liée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-4455

Rosemère
Place Rosemère
Tél.: (514) 979-1658

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

St-Jean
Hébert et Gouin
Tél.: (514) 348-5210

St-Léonard
Autocell
Tél.: (514) 257-9292

Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication 1^{er} Choix
Tél.: (819) 357-7777

Grande Place des Bois-Francis
Tél.: (819) 357-5776

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2335

AVIS PUBLIC

Avis public CRTC 1996-132. Appel d'observations sur un tarif d'accès proposé pour les entreprises de programmation exemptées. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le **Lundi, 2 décembre 1996**. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997-2429, ou au bureau du CRTC à Montréal (514) 283-6607, ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: <http://www.crtc.gc.ca>.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

SPÉCIAL
ACTION DE GRÂCE

Pour vous remercier de votre fidélité, les Autocars Adirondack invitent une ou un de vos amis à

New York

Nous invitons une personne à voyager GRATUITEMENT avec vous lorsque vous achetez votre billet aller-retour au tarif régulier de 110,97 \$ (taxes incluses).

Cette offre est valable du 10 au 20 octobre 1996
*Le billet comprend uniquement le transport par autocar.

- Autocars ultra-modernes
- Aucune réservation requise et place à bord garantie
- Plusieurs départs par jour
- Service adapté pour fauteuils roulants au premier départ de la journée

Départs du terminus Voyageur et du terminus Longueuil

LES AUTOCARS Adirondack

Pour tous renseignements : Montréal (514) 842.2281 • Longueuil (514) 670.3422

*Formez
Votre Équipe!*

Inscrivez-vous
du 4 au 13 octobre

35 000 \$ en prix à gagner

Le pool de hockey par excellence

À mettre
à votre agenda
dès maintenant!



**LE SALON
INTERNATIONAL
DE LA FRANCHISE
ET DES RÉSEAUX
D'AFFAIRES**

**Le seul rassemblement annuel
de la franchise et des réseaux
d'affaires au Québec**

- Venez rencontrer de nombreux franchiseurs dans tous les domaines d'activités tels la restauration, les services, les loisirs, le détail, etc.
- À surveiller, les conférences quotidiennes qui vous aideront à vous choisir une franchise et vous lancer en affaires.
- Un guide complet des meilleures franchises en développement au Québec est remis à tous les visiteurs à l'entrée du salon.

**18-19-20
octobre**
Place Bonaventure
Montréal

Visite du salon,
conférences et guide: 15\$

Pour renseignements:
(514) 527-9221

UN ÉVÉNEMENT

EN COLLABORATION AVEC

HEURES D'OUVERTURE:



Vendredi: 10h à 20h
Samedi et dimanche: 10h à 18h

**Équité salariale: les avocats
ne prêchent pas par l'exemple**

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le Barreau du Québec appuie ardemment le projet de loi sur l'équité salariale, mais ses membres ne prêchent surtout pas par l'exemple.

Selon un sondage mené par l'Association du jeune barreau de Montréal (AJBM), les jeunes avocates gagnent en moyenne 16,5 % de moins que leurs confrères masculins. L'écart salarial affecte déjà les recrues de 1995, puisqu'elles empochent 3,5 % de moins que leurs collègues (34 294 \$ contre 35 523 \$). Et le fossé se creuse de façon alarmante au fil du temps: les avocats qui pratiquent depuis 1987 touchent un salaire 31 % plus important que celui de leurs confrères (112 714 \$ contre 86 444 \$)!

« Nous allons faire du lobbying auprès du Barreau et des cabinets, annonce le président de l'AJBM, Me Stéphane Lemay. Ça fait longtemps qu'on fait des constats: il est temps que quelqu'un prenne le leadership pour changer les choses. »

Les résultats du sondage doivent néanmoins être interprétés avec précaution, puisque seulement 263 des quelque 5000 avocats comptant moins de dix ans de pratique ont pris la peine d'y répondre. « Le montant des salaires me paraît trop élevé, je crois que l'échantillon provient surtout des grands bureaux, commente le porte-parole du Barreau, Léon Bédard. Par contre, même si elle est déplorable, la différence de salaire entre les hommes et les femmes ne me surprend pas du tout. »

Il faut dire que le rapport sur *La situation économique de la pratique privée en 1993* révélait déjà que le principe « à travail égal, salaire égal » ne régnait pas chez les juristes. « On observe dans tous les groupes d'âge que les femmes ont un revenu moyen moins élevé que les hommes, aussi bien dans le cas de personnes travaillant seules ou en société que dans celui des salariées », écrivait alors le professeur Ejan Mackaay.

« Je crois qu'il est coûteux pour les femmes de quitter leur emploi pour avoir un enfant, analyse Me Lemay. C'est là que l'écart se creuse et cela en empêche plusieurs de devenir associées. » S'appuyant sur un sondage commandé par le Barreau en 1991, le professeur Mackaay avançait plutôt que les différences de salaire « s'expliquent pour partie, mais pour partie seulement, par la plus grande proportion des hommes en pratique privée ».

Mais rien ne justifie que les femmes soient moins nombreuses à occuper un emploi dès la fin de leur stage (65 % contre 69 %), ni que celles qui cherchent du travail mettent plus de temps à en trouver que les hommes (six mois contre trois mois et demi).

En octobre 1995, le comité administratif du Barreau a approuvé une politique type sur « l'équité dans l'embauche et dans l'emploi ». Pourtant, bien que plus de la moitié de ses nouveaux membres soient des femmes, la profession n'a toujours pas emboîté le pas.

SONDAGE GALLUP

**59 pour cent
des Canadiens
voteraient pour
les libéraux**

Selon un récent sondage Gallup réalisé à l'échelle du pays, tout près de six Canadiens sur 10 (59 %) voteraient pour les libéraux de Jean Chrétien si des élections fédérales avaient lieu maintenant. Il s'agit du pourcentage le plus élevé obtenu par les libéraux dans un tel sondage au cours de la dernière année et d'une hausse considérable par rapport au résultat du mois dernier (50 %).

Chacune des régions du pays a préféré le Parti libéral, qui emporte l'adhésion d'une vaste majorité de personnes interrogées en Ontario (68 %) et dans les provinces maritimes (65 %). Dans ces deux régions, seuls les conservateurs se présentent comme des opposants avec environ 20 % d'appuis.

Les résultats obtenus par les libéraux sont un peu moins élevés en Colombie-Britannique (57 %) où le Nouveau Parti démocratique se classe au deuxième rang (22 %). Le parti de Jean Chrétien obtient l'appui d'à peu près la moitié des électeurs québécois (51 %) et des électeurs des Prairies (49 %). Les libéraux ont 15 points d'avance sur le Bloc québécois ce mois-ci, tandis que les conservateurs et les réformistes se classent derrière les libéraux dans les Prairies.

Les résultats de ce sondage sont basés sur 1004 entrevues téléphoniques réalisées avec des adultes de 18 ans et plus, entre le 31 septembre et le 5 octobre. Un échantillon de cette taille est précis avec une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus élevée lorsque l'échantillon est plus restreint, par exemple au Québec (268 entrevues) où elle est de six points de pourcentage.

SOLDES DE BLANC SEARS
TOUT POUR LA MAISON^{MD}
EN VIGUEUR JUSQU'À DIMANCHE
Et bons achats habituels

Rien que 189⁹⁹

MACHINE À PAIN BLACK & DECKER^{MD}
AVEC PRIME

Cuit des pains
de 1.5 lb.
Minuteur
programmable
13 heures.
En prime,
nécessaire
de départ
comprenant
farine, levure,
assaisonnement,
avoine
et confiture.
La prime doit être rendue
en cas de retour.
No 81717



Rabais 50%

BATTERIE DE CUISINE COMMERCIAL^{MD} ANODISÉE
8 PIÈCES

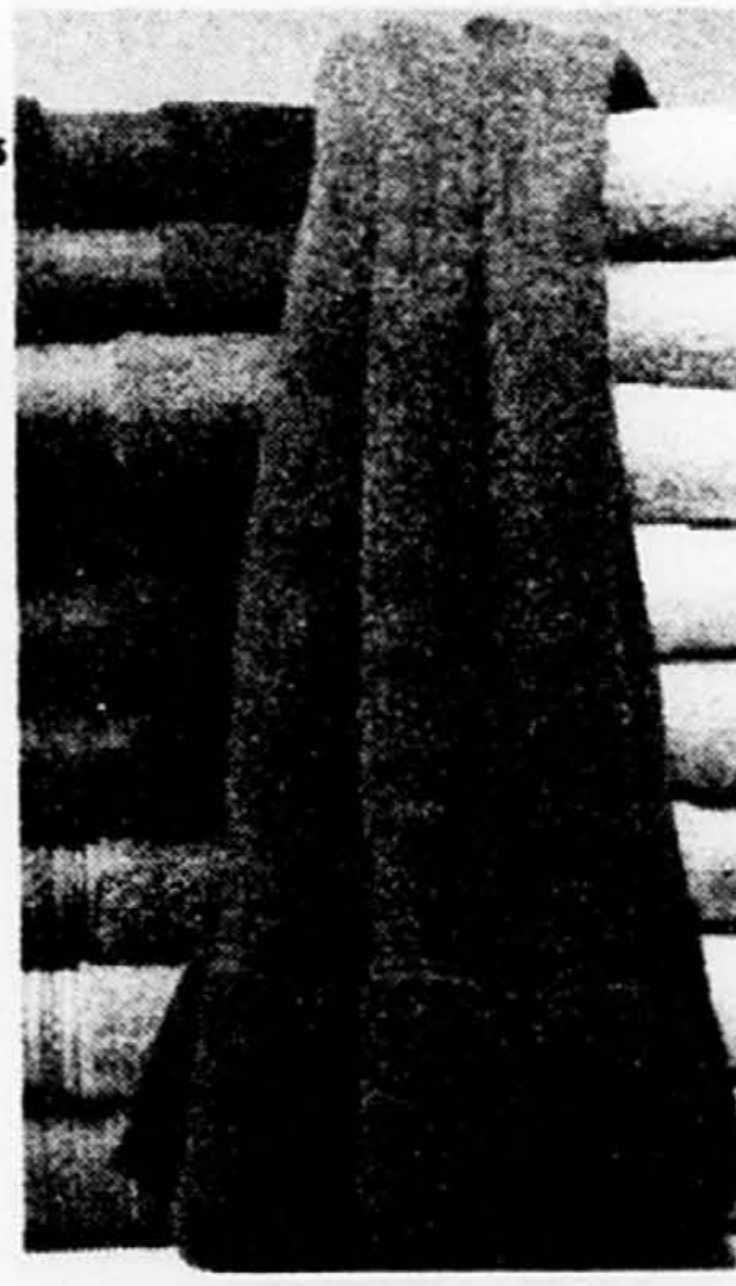
Exclusive à
Sears.
10 ans
de garantie,
détails chez
Sears.
Sears ord.
399,99.
Ens.
199⁹⁹
No 13656



Rabais 25%

SERVIETTES LUXURA^{MD} SUPRÊME EN COTON

En coton
peigné, avec
litezaux façonnés
très larges.
18 coloris
TOUT POUR
LA MAISON.
Sears ord.
5,99-24,99.
Ch.
**4⁹⁹-
18⁷⁴**



Rien que 79⁹⁹
Ch.

COUETTE DE TOUT FORMAT EN DUVET



DE CANARD
Housse en
coton à
230 fils.
Comprend
sac de
rangement.
1 pl., 2 pl ou
G 2 pl.

Rabais 25%

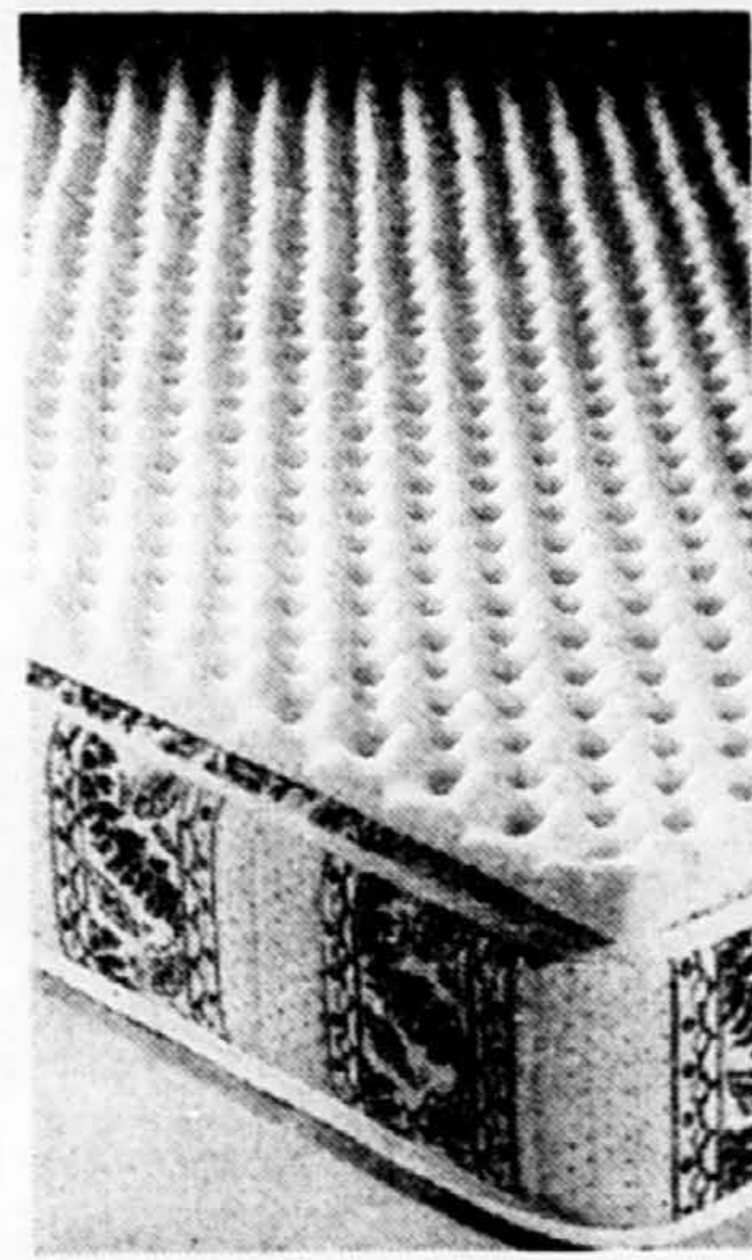
TOUTES LES DOUILLETES SPRINGMAID^{MD}



En percale
coton et
polyester à
180 fils.
Sears ord.
99,99-
199,99.
Ch.
**74⁹⁹-
149⁹⁹**
Coordonnés
Springmaid^{MD}
aussi en
solde

Rabais 50%

NAPPE BODYFORM^{MD} EN MOUSSE



Mousse à
relief, non-
allergène.
1 pl., 2 pl
ou
G 2 pl.
Sears ord.
29,99-
49,99.
Ch.
**14⁹⁹-
24⁹⁹**

**Pas de plan
d'urgence
à Falardeau**

Presse Canadienne
JONQUIÈRE

La municipalité de Saint-David-de-Falardeau, construite au pied d'un important réseau de digues et barages avec à sa tête la digue numéro 1 du grand réservoir Pipmaucan, ne possède aucun instrument précis pour établir un plan d'urgence en cas de rupture ou même de cartes des zones inondables pour émettre les permis de construction résidentielle.

À la reprise de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages, hier, à Jonquières, la mairesse de Saint-David-de-Falardeau, Mme Suzanne Tremblay-Rochefort, a admis que sa municipalité n'avait pas subi de dommages importants lors du déluge de juillet.

Elle a cependant reconnu que beaucoup de citoyens s'inquiétaient et s'interrogeaient sur les risques qui planaient aux pires moments du déluge de juillet.

La mairesse a pointé la compagnie Abitibi-Price, propriétaire des barrages autour de la municipalité.

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 OCTOBRE 1996, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Outrage à un cadavre: des soldats canadiens plaident l'humour noir

Presse canadienne VANCOUVER

Des soldats canadiens ont été photographiés posant avec le corps d'un civil irakien tué par l'explosion d'une mine dans le désert après la Guerre du golfe.

Toutefois, l'un des soldats apparaissant sur les photos, obtenues par le *Vancouver Province*, affirme que tout ça n'était qu'un cas d'« humour noir » partagé par des gens qui étaient dans un état avancé de stress alors qu'ils s'affairaient à déminer un secteur.

Les membres du Régiment d'ingénieurs de combat numéro 1, anciennement de Chilliwack, en Colombie-Britannique, et stationnés désormais à Edmonton, sont photographiés devant le corps démembré alors qu'ils étaient en mission de déminage de six mois au Koweït pour le compte des Nations unies, après la Guerre du golfe, en 1991. On compte en tout 24 photographies de soldats canadiens posant avec le cadavre du civil irakien.

Des représentants des Forces armées canadiennes, qui ont vérifié les photos, ont reconnu qu'elles étaient de mauvais goût, mais ont ajouté que les gens font d'étranges

choses quand ils côtoient la mort jour après jour.

Environ 280 soldats du régiment ont été envoyés au Koweït pour aider à détruire les mines installées par l'armée irakienne après l'invasion des troupes de Saddam Hussein.

Selon le capitaine Pierre Gagnon, un des militaires apparaissant sur les photographies, quand les clichés ont été pris, des mines continuaient d'exploser de temps à autre.

« Nous étions très, très nerveux, sachant que nous devions rentrer chez nous, et nous avons probablement fait appel à l'humour noir pour supporter notre stress », a-t-il dit.

« Aujourd'hui, je ne ferais pas une chose pareille, mais à l'époque, nous avions des pertes humaines à tous les jours et vers la fin, nous pouvions à peine faire notre travail », a ajouté M. Gagnon.

Le Régiment d'ingénieurs de combat numéro 1 a été décoré par les Forces armées canadiennes pour sa détermination extraordinaire et son professionnalisme dans le cadre de sa mission au Koweït.

Mars, nouvelle frontière américaine

Premiers échantillons attendus sur Terre en 2008

GUY CLAVEL de l'Agence France-Presse, WASHINGTON

Les Américains, entraînés dans les années 60 vers la conquête de la Lune par le président Kennedy, se lancent dans un nouveau défi : l'exploration de Mars pour y découvrir si possible des traces de vie passée ou présente.

L'administration du président Bill Clinton réaffirmait récemment sa volonté de « maintenir un programme pour assurer la présence de robots à la surface de Mars en l'an 2000 dans le but d'y réaliser des recherches scientifiques (et) une exploration ».

Mars a toujours enflammé l'imagination des Américains qui, sans vraiment croire à la présence de « petits hommes verts » sur la planète, n'oublent pas que tous les éléments essentiels à la vie sur terre (carbone, azote, hydrogène, oxygène, phosphore) s'y trouvent. La présence d'eau, sous forme de vapeur ou de glace, y a également été décelée.

En août, l'intérêt pour la planète avait été relancé par la NASA, qui annonçait avoir « fait une découverte surprenante tendant à indiquer qu'une forme primitive de vie microscopique a pu exister sur Mars » il y a 3,6 milliards d'années.

Les auteurs de l'étude, faite à partir d'une météorite, avaient seu-

lement parlé de « faisceaux de preuves », « ensemble » de phénomènes allant dans cette direction, « interprétation raisonnable ».

Mais le grand débat de la vie sur Mars était relancé et les mois et les années qui viennent verront se succéder des missions très différentes sur la « planète rouge ».

Dès cette année, deux missions américaines, Mars Pathfinder et Mars Global Surveyor-1 (MGS), seront lancées. La première déposera une station et un mini-robot capable d'explorer sur quelques dizaines de mètres autour de son point d'atterrissage. MGS, comprendra un orbiteur qui tournera autour de la planète rouge en survolant ses pôles.

En 1999, deux petites sondes scientifiques seront envoyées sur la planète dans le cadre d'une mission « 1998 Mars Surveyor Lander » pour tenter de détecter de l'eau dans le sous-sol. D'autres missions suivront régulièrement.

Une quasi certitude : les vols humains prévus dans les années 2020

risquent d'être repoussés aux lendes grecques pour des raisons budgétaires.

Pour un des responsables de la NASA, Wesley Huntress, les États-Unis entrent dans « une seconde ère de l'exploration de Mars, avec une exploration systématique à pas, de la planète par des robots ».

La première étape doit être la réalisation de cartes du relief, de la topographie et de la géologie à des robots et des orbiteurs. « Après avoir fait des relevés complets à partir de sondes en orbite, nous connaîtrons la surface de Mars presque aussi bien que celle de la Terre », a souligné M. Huntress.

Il s'agira ensuite de poser des sondes à la surface de la planète en des lieux où les chances de trouver de l'eau sous quelque forme que ce soit, condition de la vie, seront les meilleures. Les recherches seront facilitées par des petits véhicules capables d'effectuer des recherches loin des sondes.

La NASA espère ramener sur terre des échantillons de sol martien en 2008. Pour les scientifiques, ce n'est qu'après l'analyse de ces morceaux de roches que l'on pourra dire avec certitude si la vie a existé sur Mars.

Puissant séisme au Proche-Orient

Agence France-Presse NICOSIE

Un tremblement de terre de 6,5 degrés sur l'échelle de Richter a fortement secoué le Proche-Orient hier après-midi, faisant un tué en Égypte, et des dizaines de blessés légers à Chypre, où la secousse a été fortement ressentie en raison de la proximité de l'épicentre.

Le séisme, d'une durée d'une minute environ, a débuté à 16 h 12 locales, faisant vibrer les bâtiments et jetant les habitants paniqués de plusieurs villes dans les rues.

Selon l'agence chypriote CNA, plus de cent répliques de plus faible intensité ont été enregistrées jusqu'en milieu de soirée.

L'Observatoire de géologie de Chypre a indiqué que l'épicentre se trouvait à 40 km en mer Méditerranée, à l'ouest de Chypre.

L'Observatoire de physique du globe de Strasbourg a confirmé que l'épicentre était situé près de Chypre et en a évalué la magnitude à 6,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter. « L'épicentre est situé à 210 km à l'ouest de Beyrouth. La secousse tellurique s'est produite à 15 h 11 locales et la plus forte intensité a été enregistrée au sud de l'île de Chypre », a indiqué à l'AFP M. Charles Tabet, directeur de l'Observatoire libanais à Bhannés, à 20 km à l'est de Beyrouth.

« Il s'agit d'un tremblement de terre puissant », a-t-il ajouté. En Égypte, l'agence MENA a indiqué qu'une femme avait trouvé la mort hier dans l'effondrement de sa maison des suites du séisme.

SUBARU OUTBACK

1997 **399*** \$ PAR MOIS

Traction intégrale (4x4)

PAUL HOGAN

Équipement complet

- Transmission automatique
- Roues en alliage
- Traction intégrale (4x4)
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS à 4 circuits
- Banquette arrière rabattable, divisée 60/40
- Climatiseur
- Lève-glace et verrouillage à commande électrique
- Coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM/FM, lecteur de cassettes, 6 haut-parleurs
- Porte-bagages
- Sièges et miroirs chauffants
- Moteur 2.5 litres 165 c.v.
- Appui-tête arrière

* Les mensualités de 399 \$ s'appliquent à la Subaru Outback 1997 en vertu d'un contrat de location de 36 mois, moyennant un versement initial de 1 400 \$ ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus. Allocation de 20 000 km par année, sujet à l'approbation de crédit.

SUBARU AUTO CENTRE
Montreal (514) 937-4235

AUTOMOBILE LAVIGNE
Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

JOLIETTE SUBARU
Joliette (514) 755-1055

SUBARU REPENTIGNY
Repentigny (514) 585-9950

LACHUTE SUBARU
Brossburg (514) 562-0262

SUBARU STE-AGATHE
Ste-Anne-des-Monts (819) 326-1600

SUBARU LONGUEUIL
Longueuil (514) 677-6361

CARREFOUR SUBARU AUTO
Ste-Rose, Laval (514) 625-1114

CARON SUBARU
Valleyfield (514) 371-8511

SUBARU ST-JEROME
St-Jerome (514) 438-7494

Montreal (514) 437-5186

SUBARU ST-HYACINTHE
St-Hyacinthe (514) 773-5262

ST-JEAN SUBARU
St-Jean (514) 347-6555

A.D.M. Automobile
SUBARU DE LAVAL (514) 668-6041

CONCEPT AUTOMOBILES
Granby (514) 372-2007

SUBARU

L'atTraction intégrale

Ne les laissez pas dans le noir!

Vous avez le don pour qu'ils s'en sortent.

1 800 463-2363

Association des diplômés de la Faculté de l'éducation permanente

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA COMPÉTENCE RECONNUE

Université de Montréal

30 CERTIFICATS OFFERTS LE SOIR

- Pour percer dans le domaine de votre choix.
- Une formation reconnue par les employeurs.
- Un diplôme qui consolide votre avenir!

COMMUNICATION, TRADUCTION ET CRÉATIVITÉ

ÉTUDES INDIVIDUALISÉES

Construisez vous-même un programme universitaire adapté à vos besoins.

Ces programmes sont non contingentés. La plupart peuvent être offerts hors campus, dans votre milieu. Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat. Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.

BROCHURES DISPONIBLES

Demandez les brochures sur les 30 programmes offerts.

RELATIONS PUBLIQUES PUBLICITÉ I ET II NOUVEAU

COMMUNICATION APPLIQUÉE INFORMATION ET JOURNALISME RÉDACTION

TRADUCTION I ET II ANIMATION DES GROUPES ET DES ORGANISATIONS

CRÉATIVITÉ : APPLICATIONS PROFESSIONNELLES MICRO-INFORMATIQUE

DATE LIMITE D'ADMISSION LE 1^{er} NOVEMBRE 1996

Conseils en formation (sur rendez-vous, sans frais) 343-6090

RENSEIGNEMENTS

Faculté de l'éducation permanente Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3^e étage Metro Côte-des-Neiges

(514) 343-6090 1 800 363-8876

La force d'un partenariat Dynamique.™

Des performances hors pair.™

Fonds d'investissement Dynamique et votre conseiller financier forment une équipe dévouée, travaillant ensemble pour atteindre les seuls objectifs financiers qui comptent...les vôtres. Joignez-vous à plus de 300 000 investisseurs, choisissez Fonds d'investissement Dynamique.

Pour recevoir une pochette d'information:

- composez le 310-1234
- visitez <http://www.dynamic.ca>
- demandez à votre conseiller financier

FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

Votre partenaire pour une performance Dynamique

La valeur des parts et le rendement fluctuent. La prospérité simplifie de ces fonds d'investissement rente une des renseignements importants. Procurez vous un exemplaire en vous adressant aux fonds d'investissement Dynamique et prenez en connaissance avant d'investir. Marque déposée de Goldman & Company Ltd.

Si vous ne saviez pas que de grandes entreprises canadiennes achètent leur mobilier de bureau chez IKEA, c'est probablement que vous ne connaissez pas la nouvelle façon de meubler votre lieu de travail.

C'est une idée fort simple où le confort est plus important que le statut social, où la qualité est une donnée essentielle et où les prix abordables vont de soi.

IKEA a reformulé sa philosophie pour qu'elle épouse totalement celle de votre lieu de travail, comme elle l'a fait pour l'intérieur de votre maison.

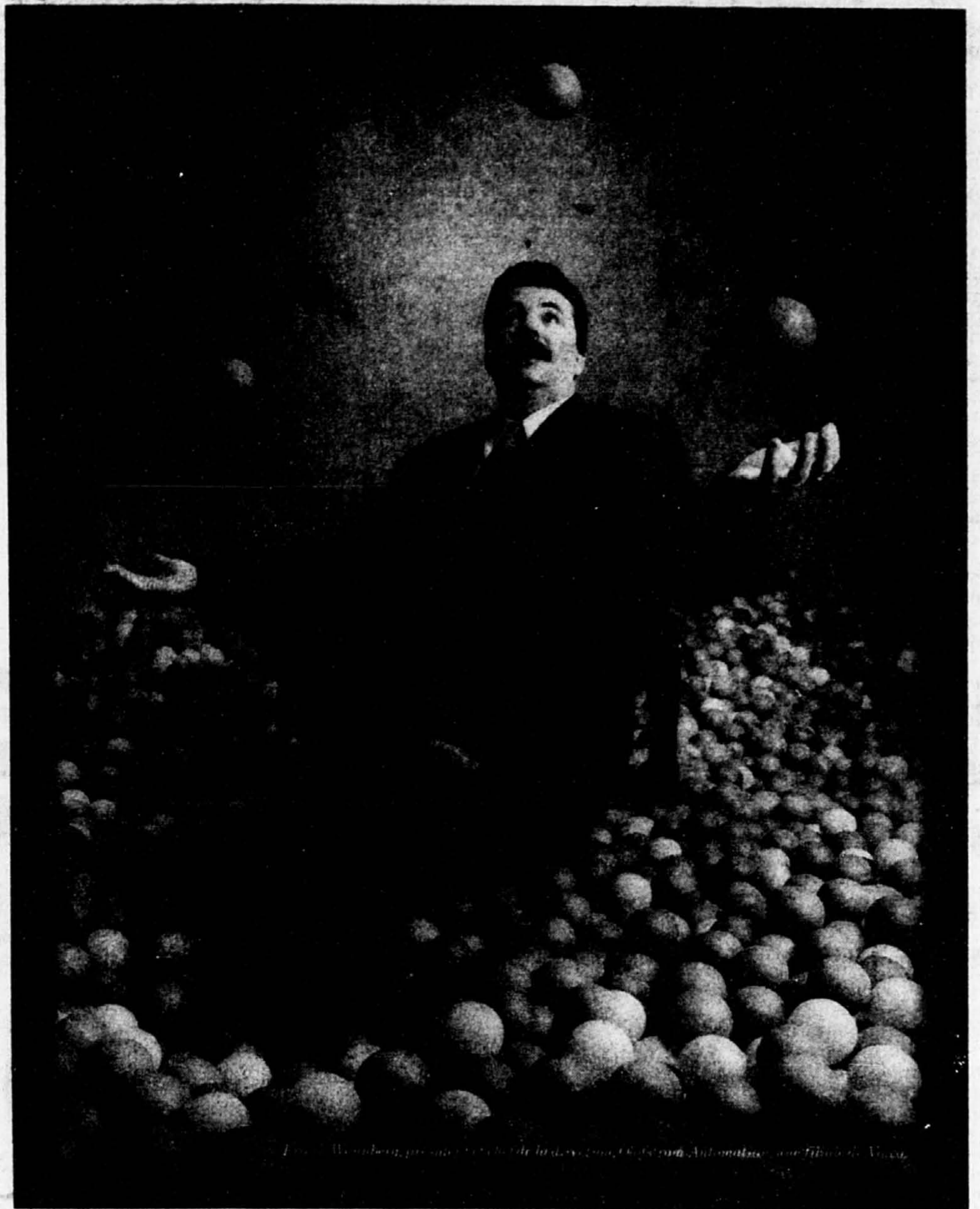
Tout cela débute par une nouvelle collection de meubles et d'accessoires de bureau capables de faire face aux longues journées de travail (incidemment, ils sont très beaux et vous n'aurez pas à attendre 12 semaines avant qu'ils ne vous soient livrés).

Ensuite, vous pouvez faire appel à notre service-conseil gratuit en aménagement pour vous aider à tout organiser, consulter nos stylistes et nous confier, à peu de frais, la livraison et l'assemblage. De plus, avec la carte de crédit IKEA Entreprises, vous pouvez profiter d'une marge de crédit et de factures détaillées.

Enfin, le reste du magasin devient l'endroit idéal pour trouver tout ce qu'il vous faut pour compléter votre décor; tapis, lampes de table, tasses, etc. tout se coordonne soudainement à votre nouveau mobilier.

Plus besoin de se demander pourquoi les dirigeants d'entreprise, les conseillers en aménagement d'intérieur et les directeurs de bureau ont été tentés par cette idée. Il en est de même pour de grandes entreprises comme Volvo, Bell Canada, Benjamin Moore et Kodak. En fait, IKEA Entreprises est devenu une véritable solution pour les affaires.

Peut-être, un jour, votre voisin sera-t-il étonné de voir que vous meublez votre maison avec du mobilier qui provient de spécialistes renommés pour leurs postes de travail.



**Est-ce que ce serait
la salle de balles
qui aurait convaincu
Volvo de nous confier
l'aménagement
de son siège social?**

IKEA
ENTREPRISES

Composez le 1 800 886-1886 poste 108 pour obtenir gratuitement notre catalogue IKEA Entreprises de 84 pages.

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Cédéroms, jeux

VENDREDI

Technologie

Ouache ! la vie de coquerelle...



Marie-André Amiot

Le mot *coquerelle* suffit pour faire frémir le poil des jambes. Méga dégueu. Les *blattes*, autre nom qu'on utilise pour désigner plus poliment les insectes qui sont parmi nous depuis la préhistoire, habitent dans les bas-fonds nauséabonds et se fauillent parfois jusque dans les quartiers habités par les braves gens. D'autres fois, ils vivent dans l'imaginaire de concepteurs de logiciels qui ne savent vraiment plus où donner de la tête pour attirer l'attention.

Nul doute, *Bad Mojo* (qui signifie magie noire) est le fruit d'un

remue-ménages de jeunes en quête d'émotions fortes. Le scénario est pour le moins original. Un entomologiste appelé Roger Samms est transformé en coquerelle et passe le reste de sa vie à chercher sa véritable identité. Pour ce faire, l'insecte qu'il est devenu doit explorer un bar et un hôtel mal famé où il trouvera des indices complexes qui, s'il réussit à les déchiffrer, lui redonneront sa vie.

La navigation se fait par les flèches du clavier et prend un certain temps à maîtriser. La randonnée à travers les tuyaux d'égoûts et le sous-sol de l'édifice, où personne n'est allé depuis cent ans au moins, est plutôt déconcertante; car, comme jeu d'aventure, *Bad Mojo* procure des énigmes et des problèmes à profusion. Mais plus important encore pour l'atmosphère particulière de ce jeu, les graphiques et images tridimensionnelles sont parmi les plus réalistes jamais vues sur écran. Les effets visuels sont à couper le souffle, ce qui n'aide en rien les petites natures sensibles. De pièce en pièce, *Bad Mojo* vous entraîne dans des coins sombres où

ennemis et pièges sont constamment au rendez-vous. Attention au rat prisonnier dès le début. Brrr... Un petit conseil: sauvegardez souvent. Certains casse-têtes sont moins indulgents que l'exterminateur du coin.

Une petite canette de Raid avec ça ?

Bad Mojo, de Pulse Entertainment. Pour Mac (77 \$ en anglais, pas de version française) et PC (87 \$ en français, 55 \$ en anglais). Pour 13 ans et plus.

Pour ceux qui ne parviennent pas à traverser l'étape du puitsard : <http://www.gamespot.com/adventure/badmojo/hint8186.html>

Vole comme feuille au vent

Les logiciels qui fournissent des conseils pour fabriquer des avions en papier affluent. Chaque trimestre nous ramène sa panoplie de nouveaux produits destinés à faire de nos enfants les constructeurs des prochains Boeing ou Lear Jet.

L'an dernier, pas moins d'une demi-douzaine de ces cédéroms ou disquettes ont été mis en marché avec un succès mitigé. L'ennui avec ces logiciels, c'est qu'ils sont souvent conçus par des ingénieurs qui tentent de simplifier les procédures afin de les adapter aux petites mains pas toujours habiles.

Dès qu'on dépasse le stade de l'avion simple comme celui que nous fabriquions avec d'anciennes feuilles de récitation, il faut beaucoup d'adresse pour plier les feuilles afin de ne pas piquer du nez. Plier un bon avion de papier exige autant d'application que la fabrication d'une grue en origami. Or, ces logiciels sont destinés aux très jeunes qui sont vite déçus de la performance de leur bolide.

Arrive récemment un nouveau cédérom qui a toutes sortes de belles qualités, dont le bas prix (20 \$) n'est pas la moindre. *Paper Planes* d'IMSI est le bébé d'une société plus habituée aux logiciels d'imageries tridimensionnelles qu'aux produits destinés aux jeunes. Et pourtant...

En cliquant sur l'icône d'installa-

tion, force est d'admettre que celui-ci est différent. D'abord, l'interface est conviviale et peu chargée. Seulement quatre catégories sont proposées. En tout, on a le choix de fabriquer 28 modèles, allant du très compliqué Dart au merveilleux planeur, qui vole très, très loin, foi de chroniqueur.

Contrairement aux autres cédéroms de la même famille, *Paper Planes* ne permet pas d'imprimer avec des lignes de plures. dommage. Mais il propose des indications verbales qui amène le jeune ingénieur à suivre pas à pas les étapes. Qui plus est, chaque fois qu'une étape est franchie, l'image constituée tourne en 3D. À la fin de la démonstration, l'avion est lancé pour en déterminer l'envolée.

Puisque les jeunes se lassent habituellement assez vite de ce genre de logiciel, mieux vaut ne pas trop investir. À 20 \$, tout le monde en aura pour son argent.

Paper Planes, d'IMSI. Pour Mac et PC. Pour les 10 ans et plus.

Exportation de puissants logiciels de codage

Agence France-Presse WASHINGTON

Le président Bill Clinton a signé une loi qui autorise l'exportation de puissants logiciels de codage, mais contraint leurs éditeurs à mettre à la disposition de la justice des clés pour déchiffrer les messages, a annoncé hier la Maison-Blanche.

La mesure, présentée par le vice-président Al Gore, a été signée la semaine dernière, a indiqué une porte-parole de la Maison-Blanche, Mary-ellen Glynn.

La protection des informations qui transitent par les réseaux informatiques est devenue cruciale avec l'explosion d'Internet et l'ouverture des réseaux privés grâce à la technologie du « réseau des réseaux ».

Une législation héritée de la Guerre froide limitait la complexité des logiciels de codage exportés des États-Unis, que l'évolution de la science informatique a rendus facilement déchiffrables. En jargon technologique, ces programmes ne pouvaient être écrits qu'en éléments de 40 octets.

Les éditeurs de logiciels américains craignaient de ne pas pouvoir s'imposer dans le marché prometteur du codage, face à la concurrence de pays comme l'Allemagne ou le Japon, qui exportent des logiciels plus puissants.

Le manque à gagner pour l'industrie américaine, selon certaines estimations, aurait pu s'élever à 60 milliards de dollars d'ici 2000.

Mais la Justice mettait en avant les dangers que représenteraient des logiciels trop parfaits, qui protégeraient également les transactions illicites telles que la transmission d'images pornographiques, le transfert d'argent sale ou l'évasion fiscale.

L'administration a fini par imposer un compromis. Elle autorise l'exportation de programmes composés d'éléments de 128 octets, que les experts jugent quasiment impénétrables. Mais ceux-ci seront à nouveau interdits à l'exportation dans deux ans si les éditeurs ne fournissent pas à la Justice les moyens de les déchiffrer.

Internet français

Agence France-Presse PARIS

La Commission interparlementaire franco-québécoise, organisme permanent de coopération entre les Assemblées québécoise et française, souhaite défendre la place de la langue française sur Internet, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué.

Les députés québécois et français, réunis à la Chambre des députés à Paris afin de comparer les systèmes mis en place sur Internet par les deux Assemblées, ont souhaité voir les gouvernements du Québec et de la France proposer au sommet francophone d'octobre 1997, à Hanoi (Vietnam), « des initiatives associant tous les pays francophones pour assurer la présence du français sur les autoroutes de l'information ».

On a l'esprit de famille à La Maison informatique IBM.

Aptiva, ThinkPad, PC 3000, pour le travail et les loisirs.

Venez faire un tour à LA MAISON INFORMATIQUE IBM. Notre personnel attentionné est là pour vous guider dans le choix de votre ordinateur et répondre à toutes vos questions avec franchise, respect et simplicité.

LA MAISON INFORMATIQUE IBM VOUS OFFRE :

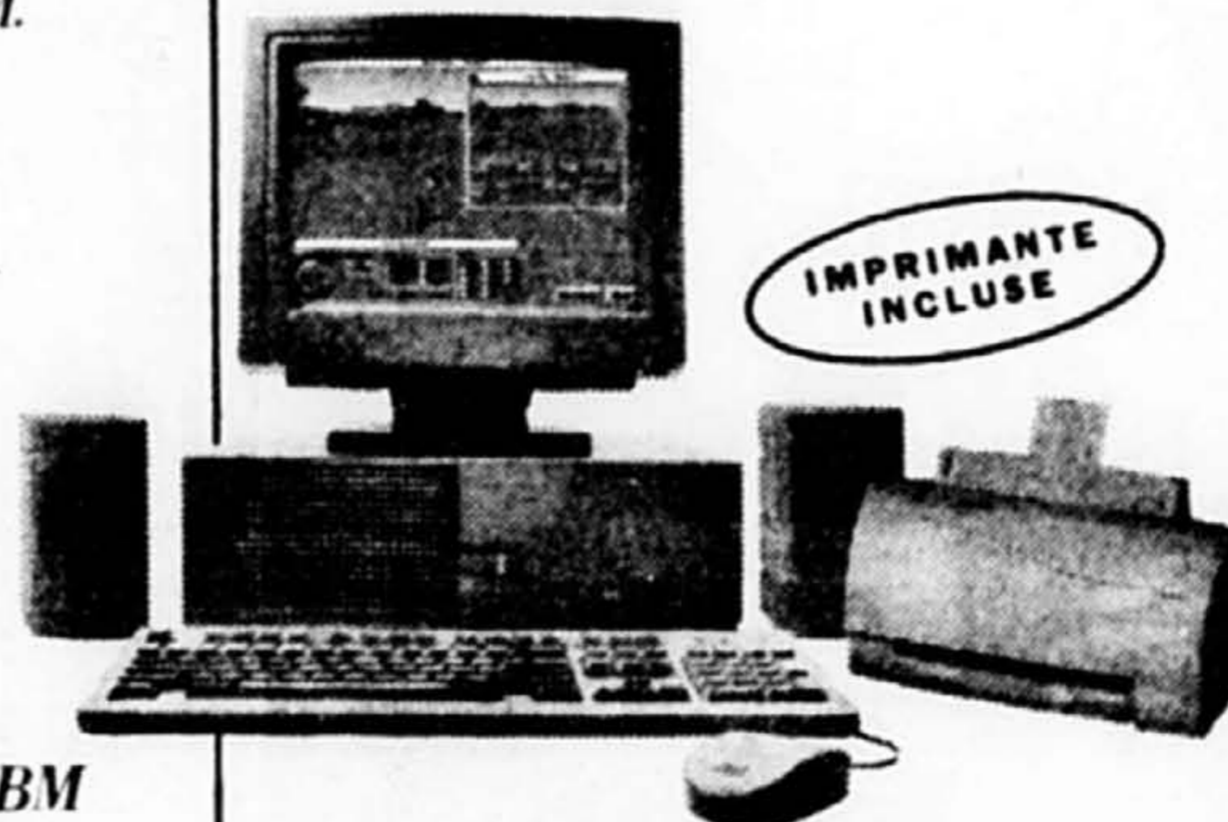
- Des réponses à vos questions, sur place, par des représentants et des techniciens qualifiés.
- Un vaste choix de produits IBM et Ambra en démonstration.
- L'installation sans problème à domicile à partir de 49 \$.
- Un service d'installation à prix abordable sur tout ce que nous vendons.
- La tranquillité d'esprit grâce aux garanties prolongées IBM.



APTIVA F33 IBM

- Processeur Pentium 133 MHz
- Mémoire vive de 16 Mo
- Disque dur de 1,6 Go
- Image vidéo totale
- TheatreSound
- Modem de 28,8 kbps avec Centre de communication
- CD-ROM BX
- 180 jours ou 180 heures sur Internet grâce au Réseau mondial IBM*
- Ecran couleur 14 po'
- Windows 95, Lotus SmartSuite 96, logiciel AntiVirus IBM

Prix : 3 399 \$



PC 3021XF IBM

- Processeur Pentium 100 MHz
- Mémoire vive de 8 Mo
- Disque dur de 1,2 Go
- Ecran couleur IBM 14 po'
- Modem de 28,8 kbps
- Répondeur automatique
- CD-ROM 6X
- Windows 95, Lotus SmartSuite 96, logiciel AntiVirus IBM
- Imprimante couleur à jet d'encre Lexmark 1020

Prix : 2 749 \$

Économisez 100 \$

Si vous achetez un écran et l'une des trois imprimantes Lexmark sélectionnées ou encore un scanner ADF IBM avec tout nouvel IBM ou Ambra Entrepreneur, vous avez droit à un RABAIS DE 100 \$.

MISE À NIVEAU OS/2 WARP V4 MERLIN 154,99 \$

CD HOCKEY LNH 1997 (VERSION ANGLAISE) 64,99 \$

DISQUE DUR QUANTUM BIGFOOT 1,2 Go 299,99 \$

NE PAYEZ RIEN AVANT 1997 (SUR APPROBATION DE CRÉDIT) DÉTAILS EN MAGASIN.



THINKPAD 345C IBM

- Processeur DX4-75 MHz
- Mémoire vive de 4 Mo
- Disque dur de 540 Mo
- Ecran couleur TFT 10,4 po'
- Mallette ThinkPad

Prix : 2 199 \$

DEUX ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR :

MONTREAL	
De Monnaie	Lundi-mercredi: De 10h à 18h
De Monnaie	Jeudi et vendredi: De 10h à 21h
De Monnaie	Samedi: De 10h à 17h
De Monnaie	Dimanche: De 12h à 17h

705, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél.: 282-1671

LAVAL	
De Monnaie	Lundi et mardi: De 9h30 à 18h
De Monnaie	Mercredi-vendredi: De 9h30 à 21h
De Monnaie	Samedi: De 9h à 17h
De Monnaie	Dimanche: De 12h à 17h

1789, boul. Saint-Martin Ouest
Tél.: 686-9266

On achète 27 / 1 / 1 1 800 267-9077, poste 1848



Plus en valeur du 3 au 16 octobre 1996. Les écrans et haut-parleurs peuvent être différents de ceux qui sont illustrés ci-dessus. Les quantités et la disponibilité peuvent varier selon les magasins. IBM AntiVirus IBM Aptiva, image vidéo totale, Réseau mondial IBM, ThinkPad et TheatreSound sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltd. Toutes les autres marques appartiennent à leurs détenteurs respectifs. 1. La mémoire vidéo RAM exige 1 ou 2 Mo de mémoire vive. 2. Des frais d'abonnement s'appliquent aux appels faits à l'extérieur des zones d'appel local qui sont: Charleston, Saint-John, St. John's, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Waterloo, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria. 3. La grandeur de l'image mesurée en diagonale varie selon le modèle. 4. S'applique aux locations de systèmes coûtant plus que 2 000 \$. Le paiement par cartes visa, MasterCard ou American Express ne s'applique pas aux options de location. La location est gérée par les services financiers CompuCorp Financial Services Inc. Paiement basé sur la juste valeur marchande d'un contrat de location de 36 mois. Taxes en sus. Les demandes de location doivent être approuvées par CompuCorp entre le 1^{er} août et le 31 octobre 1996. Tous les détails en magasin. © IBM Corporation 1996. Tous droits réservés.

la  aie

Aubaines mystère

Les vendredi et samedi 11 et 12 octobre

Les Aubaines mystère de la Baie, la vraie formule originale; le reste n'est qu'imitation!

10% à 50% de rabais*

**30% à 50%
de rabais***

**Vaste choix
d'articles
à prix
ordinaire!**

**10% à 25%
de rabais***

**Presque toute
la marchandise
à prix ordinaire,
de solde
ou de liquidation!**

De plus, ne payez pas la TPS**

Gros électroménagers de marques nationales (sauf les micro-ondes et les aspirateurs) et matelas et sommiers Hôtel-Motel à prix ordinaire.

*Veuillez consulter votre carte Aubaines mystère ou une des cartes remises en magasin, pour connaître le détail, le règlement et les exceptions. **Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.

la  aie



VOUS AVEZ LE MEILLEUR